

# **Alpha MOS**

Société anonyme

Immeuble Le Colombus  
4 rue Brindejonc des Moulinais  
31500 Toulouse

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017



**SEL D.D.A.**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de  
Montpellier

45 rue Jeremy Bentham  
34473 Pérols

**Deloitte & Associés**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de  
Versailles

185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine

---

## **Alpha MOS**

Société anonyme

Immeuble Le Colombus  
4 rue Brindejonc des Moulinais  
31500 Toulouse

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

---

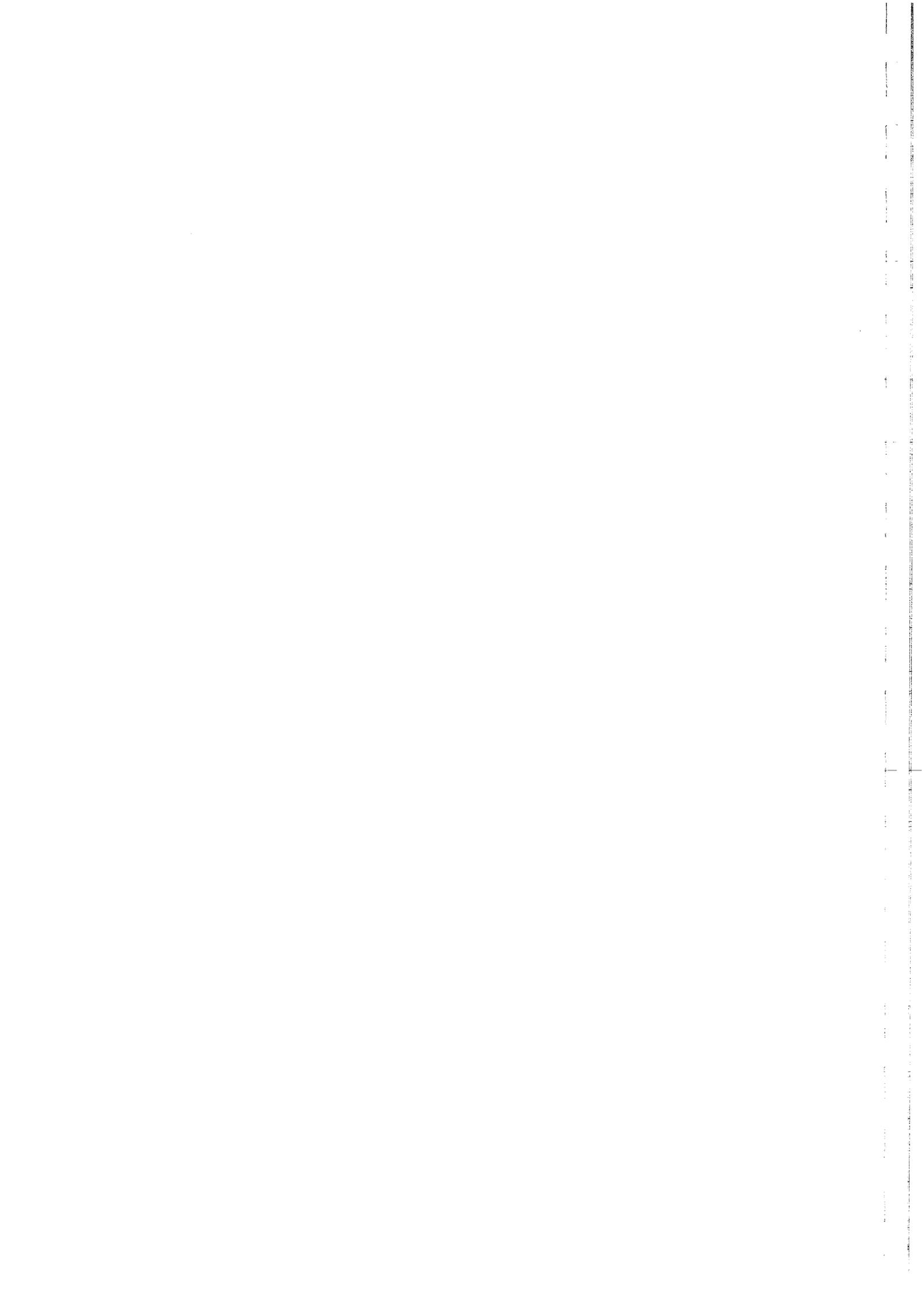
A l'assemblée générale de la société Alpha Mos,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Alpha Mos relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.



**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif au changement de présentation du résultat de change décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

**Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



**Financement des activités**

**(Notes « Evènements postérieurs à la clôture » et « Continuité d'exploitation » de l'annexe)**

**Risque identifié**

La société a connu par le passé des difficultés financières ayant entraîné l'ouverture d'un plan de redressement judiciaire par le Tribunal de Commerce de Toulouse et la mise en place d'un plan de continuation. Au 31 décembre 2017, la somme des disponibilités de la société s'élève à 2,3 M€.

La société se trouve aujourd'hui dans une phase de développement de ses activités de recherche et développement, qui se traduit par un résultat d'exploitation structurellement déficitaire (perte nette de respectivement 0,2 M€ et 2,2 M€ pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017) et qui l'a conduite à lancer une augmentation de capital en mars 2018.

Compte tenu des difficultés financières rencontrées dans le passé par la société, des pertes d'exploitation constatées sur les derniers exercices ainsi que de la nécessité pour la société de financer ses activités de recherche et développement dans un contexte de redéploiement stratégique, nous avons considéré le financement de l'activité comme un point clé de l'audit.

**Notre réponse**

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures mises en œuvre pour élaborer les prévisions de trésorerie,
- Faire un examen critique des prévisions de trésorerie sur un horizon 12 mois à partir du mois de mars 2018, préparées par la direction générale et des hypothèses retenues pour leur élaboration, et porter une attention particulière à la réalisation de l'augmentation de capital lancée en mars 2018,
- Vérifier leur exactitude arithmétique,
- Apprécier la qualité du processus budgétaire en comparant les données réelles des derniers exercices avec les projections initialement budgétées.



### **Frais de développement immobilisés dans le cadre de certains projets**

**(Notes « Règles et méthodes comptables » et « Etat des immobilisations » de l'annexe)**



#### **Risque identifié**

Dans le cadre de différents projets, la société engage des dépenses de développement qu'elle immobilise à l'actif de son bilan. Ces dépenses concernent principalement des études techniques, des frais de personnel ainsi que des brevets.

La société exerce son jugement afin de déterminer si les conditions requises pour leur inscription à l'actif sont remplies, en se fondant notamment sur la démonstration d'un marché pour la production immobilisée ainsi que la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement de ces actifs.

Nous avons considéré la comptabilisation des immobilisations relatives aux dépenses de développement comme un point clé de l'audit en raison du jugement devant être émis par la Direction sur les points suivants :

- l'évaluation des coûts et le caractère rattachable des dépenses activées aux projets ;
- la faisabilité technique et la rentabilité commerciale des projets auxquels elles se rapportent ;

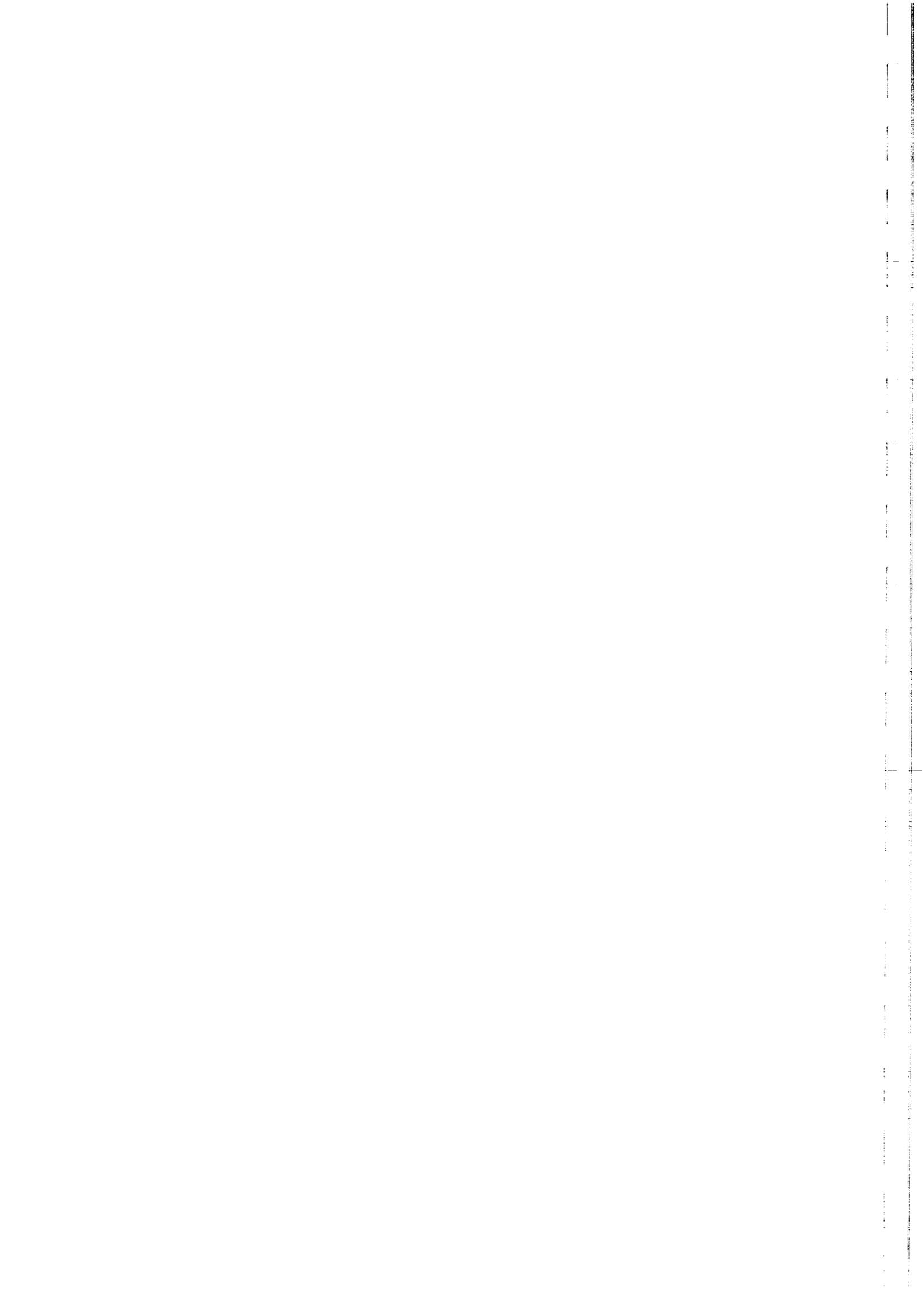
Au 31 décembre 2017, les dépenses de développement inscrites à l'actif sont comprises dans le poste « Autres immobilisations incorporelles » dont le montant s'élève, comme indiqué dans la note « Etat des Immobilisations » à 3 M€, au regard d'un total bilan de 8,9 M€.



#### **Notre réponse**

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de la procédure encadrant l'activation des dépenses de développement,
- Contrôler la fiabilité des coûts immobilisés sur l'exercice sur chacun des projets,
- Analyser par entretiens avec les personnes en charge du développement, la faisabilité technique des projets en cours,
- Pour l'appréciation de la rentabilité commerciale, obtenir les prévisions de trésorerie établies par la société et revoir leur caractère raisonnable au regard des marchés visés ainsi que des premières marques d'intérêt de tiers,
- Pour l'appréciation de la rentabilité commerciale, effectuer un examen critique des tests de sensibilité effectués par la Direction, en particulier concernant le chiffre d'affaires et le taux de marge.



**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

**Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

**Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

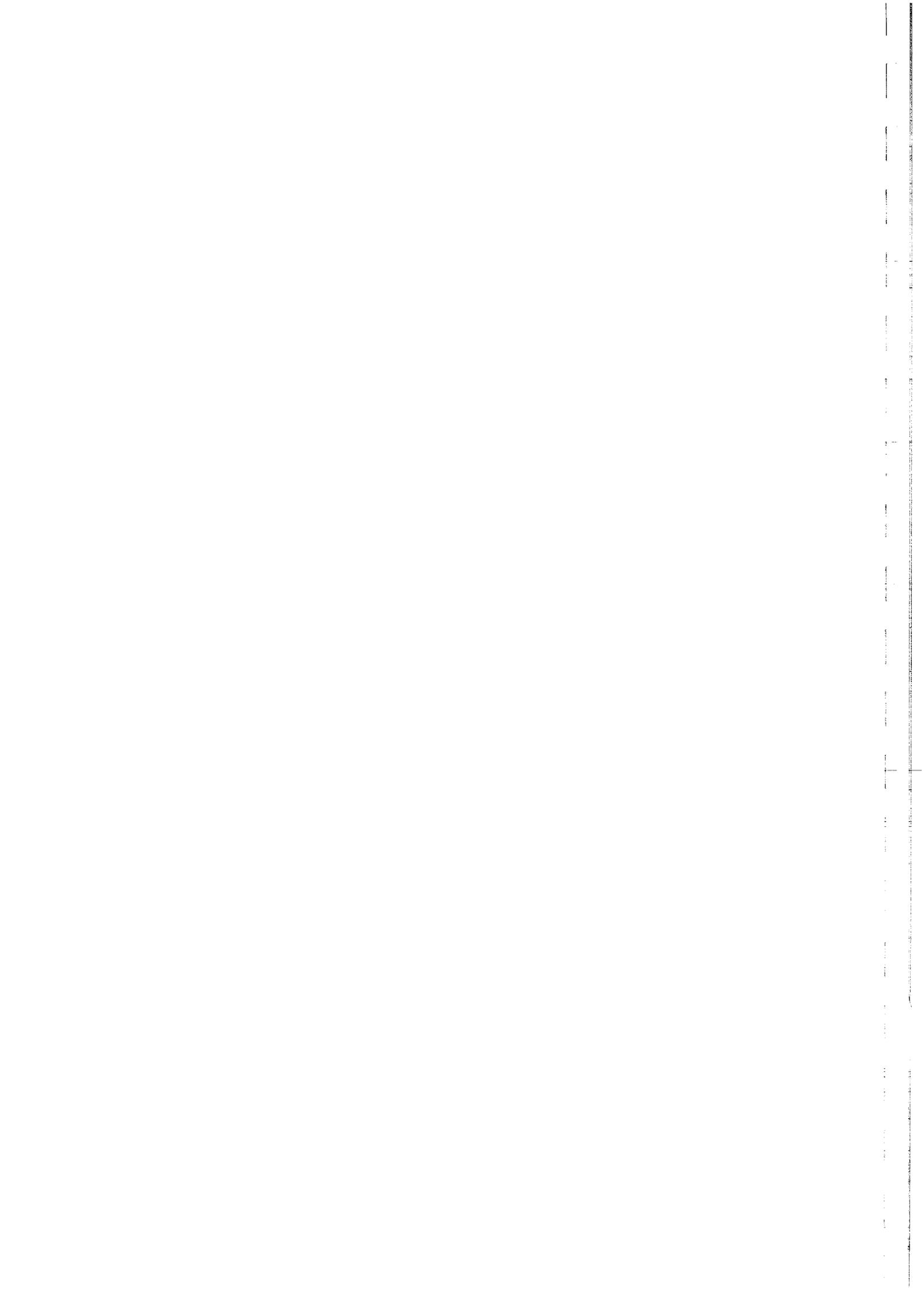
**Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires****Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Alpha Mos par votre assemblée générale du 02 juin 2015 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 26 août 2016 pour le cabinet SEL D.D.A.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 3<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet SEL D.D.A. dans la 2<sup>ème</sup> année.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

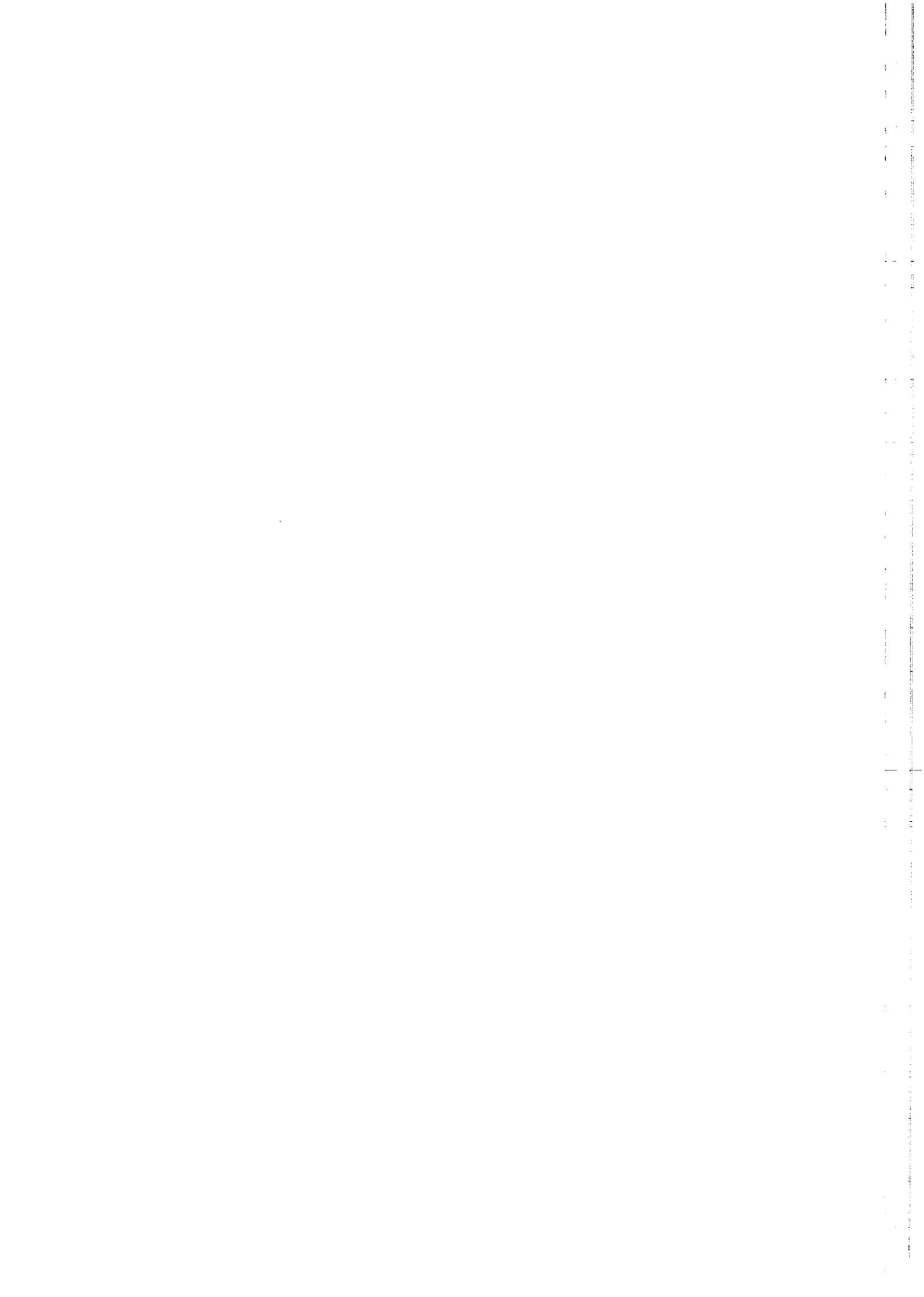
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### ***Rapport au comité d'audit***

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.



Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Pérols et Balma, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

**SEL D.D.A.**

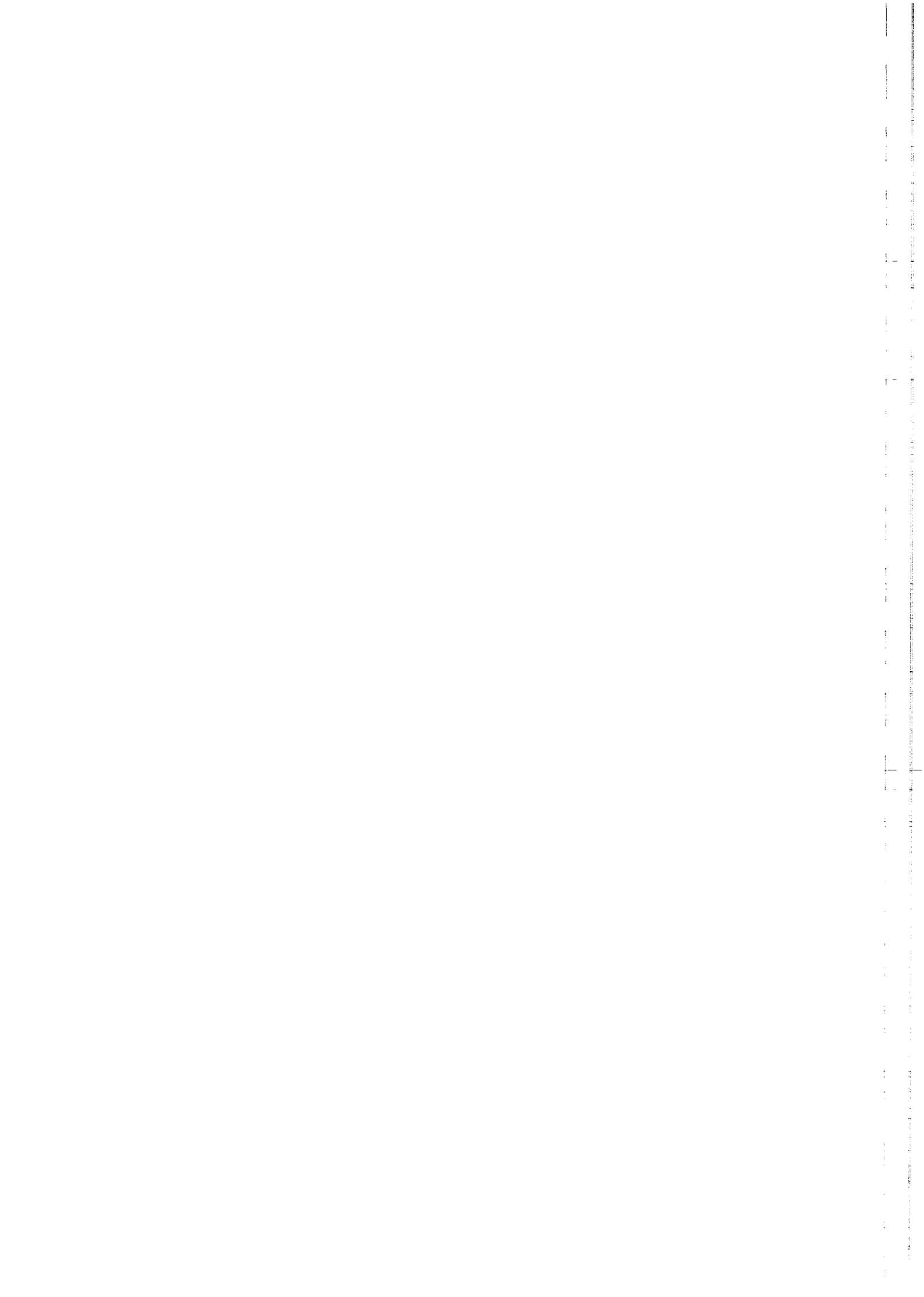


Marc PEDUSSAUD  
Associé

**Deloitte & Associés**



Etienne ALIBERT  
Associé



# **Alpha MOS**

**Société Anonyme**

**Immeuble Le Colombus  
4 rue Brindejonc des Moulinas  
31500 Toulouse**

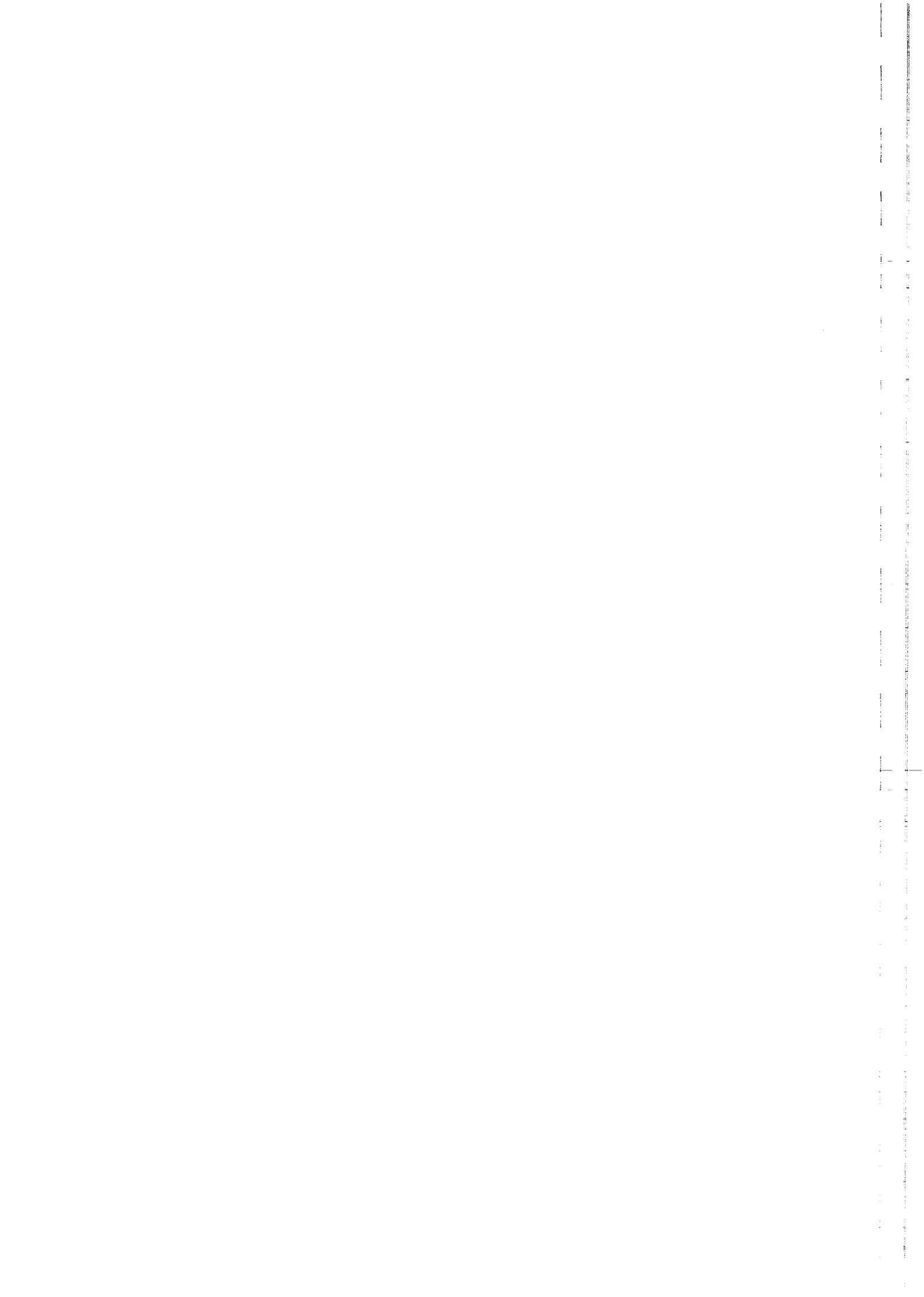
---

## **COMPTES ANNUELS 31/12/2017**

**BILAN**

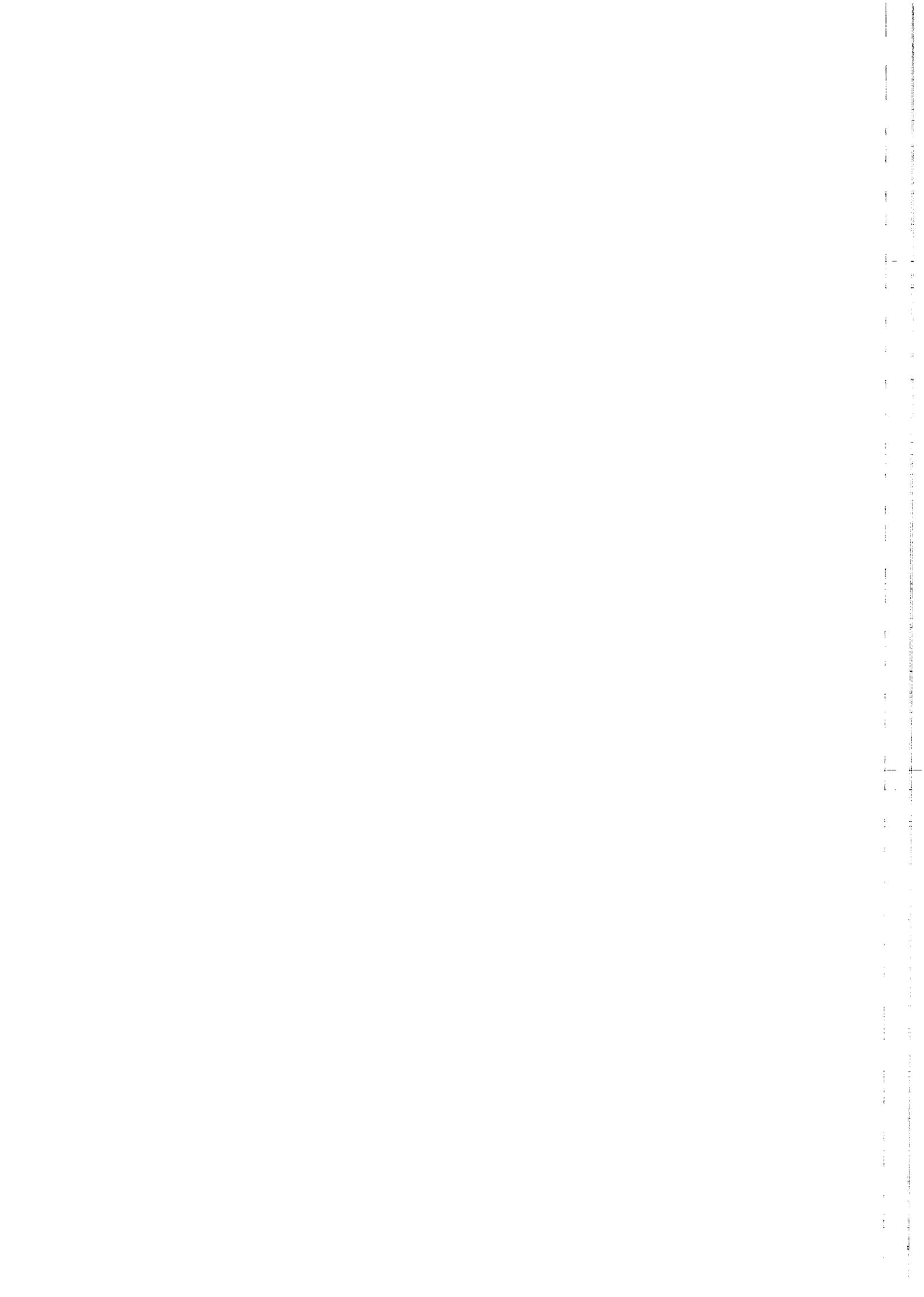
**COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEXE**



## BILAN - ACTIF

	<i>Valeurs Brutes</i>	<i>Amortissements Provisions</i>	<i>Valeurs Nettes au 31/12/2017</i>	<i>Valeurs Nettes au 31/12/2016</i>
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	619 303	619 303		
Concessions, brevets et droits similaires	278 590	206 793	71 797	60 015
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 592 066	144 656	2 447 410	1 765 411
Avances et acomptes sur immob. incorp.	88 014		88 014	67 797
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations, matériel et outill. indust.	948 782	793 818	154 964	136 640
Autres immobilisations corporelles	271 006	163 651	107 355	57 089
Immobilisations en cours	17 551		17 551	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations (évaluées méth. mise éq.)				
Autres participations	2 254 312	2 254 312		82 403
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 210 074	2 815 221	394 853	421 320
Autres immobilisations financières	112 087		112 087	128 123
<b>ACTIF IMMOBILISE (II)</b>	<b>10 391 784</b>	<b>6 997 753</b>	<b>3 394 031</b>	<b>2 718 797</b>
<b>STOCKS</b>				
Matières premières, approvisionnements	853 458	289 474	563 984	465 338
En-cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	149 298	91 778	57 520	136 081
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur com.	37 878		37 878	66 310
<b>CREANCES</b>				
Clients et comptes rattachés	1 987 683	616 029	1 371 654	1 581 464
Autres créances	2 325 008	1 353 402	971 606	950 906
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	74 136	62 223	11 913	15 455
Disponibilités	2 287 004		2 287 004	5 759 077
Charges constatées d'avance	62 290		62 290	58 087
<b>ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>7 776 755</b>	<b>2 412 906</b>	<b>5 363 849</b>	<b>9 032 718</b>
Charges à répartir (III)				
Primes de remboursement (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)	176 107		176 107	36 825
<b>TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>18 344 647</b>	<b>9 410 659</b>	<b>8 933 988</b>	<b>11 788 340</b>



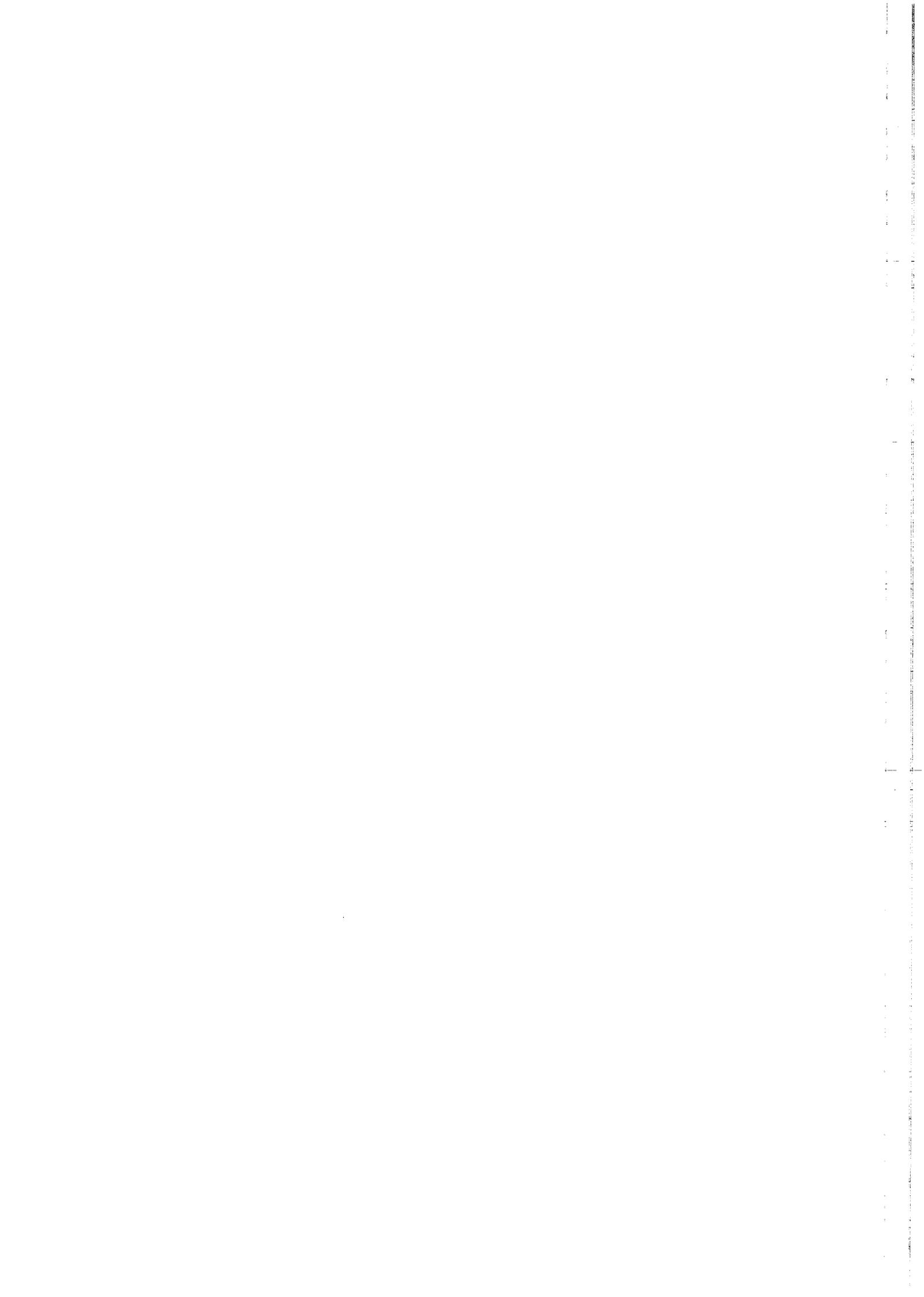
**BILAN - PASSIF**

	<b>Valeurs au 31/12/2017</b>	<b>Valeurs au 31/12/2016</b>
Capital social ou individuel	6 697 095	6 697 095
Prime d'émission, de fusion, d'apport,...	5 615 478	5 616 665
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves règlementées	40 839	40 839
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 104 274	-5 939 511
Subventions d'investissement	-2 199 465	-164 762
Provisions règlementées		
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>4 053 485</b>	<b>6 254 136</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	372 675	372 675
<b>AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>372 675</b>	<b>372 675</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	176 107	36 825
<b>PROVISIONS (III)</b>	<b>176 107</b>	<b>36 825</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	543 926	730 709
Emprunts et dettes financières divers	532 118	596 025
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	74 552	209 558
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 746 713	1 735 534
Dettes fiscales et sociales	1 036 518	1 039 063
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 851	
Autres dettes	154 563	178 484
Produits constatés d'avance	32 569	62 073
<b>DETTES (IV)</b>	<b>4 146 810</b>	<b>4 551 447</b>
Ecart de conversion passif (V)	184 911	573 257
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>8 933 988</b>	<b>11 788 340</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT

Au 31/12/2017				Au 31/12/2016
	FRANCE	EXPORTATION	TOTAL	
-Ventes de marchandises				
-Production vendue (biens)	215 131	2 980 347	3 195 478	4 188 977
(services)	136 455	183 706	320 161	645 354
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>351 585</b>	<b>3 164 053</b>	<b>3 515 638</b>	<b>4 834 331</b>
-Production stockée			-60 086	-86 428
-Production immobilisée			720 373	517 132
-Subventions d'exploitation			4 850	193
-Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			461 514	1 401 692
-Autres produits			9 989	8
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			<b>4 652 279</b>	<b>6 666 927</b>
-Achats de marchandises				
-Variation de stock (marchandises)				
-Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 580 610	1 674 885
-Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			56 005	16 580
-Autres achats et charges externes			2 643 022	1 978 982
-Impôts, taxes et versements assimilés			47 916	61 012
-Salaires et traitements			1 579 886	2 037 751
-Charges sociales			629 121	613 808
-Dotations sur immobilisations		-dotations aux amortissements	115 082	130 800
		-dotations aux provisions		
		sur actif circulant: dotations aux provisions	456 581	241 780
		pour risques et charges: dotations aux provisions		
-Autres charges			126 970	102 839
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			<b>7 235 195</b>	<b>6 858 438</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>-2 582 916</b>	<b>-191 511</b>
-Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
-Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
-Produits financiers de participations				
-Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 934	6 449
-Autres intérêts et produits assimilés				
-Reprises sur provisions et transferts de charges			1 003 958	225 522
-Différences positives de change				30 643
-Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS (V)</b>			<b>1 007 892</b>	<b>262 613</b>
-Dotations financières aux amortissements et provisions			267 987	1 185 635
-Intérêts et charges assimilées			1 130 637	4
-Différences négatives de change				10 496
-Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES (VI)</b>			<b>1 398 624</b>	<b>1 196 135</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>-390 732</b>	<b>-933 521</b>
<b>RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)</b>			<b>-2 973 648</b>	<b>-1 125 032</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
-Produits exceptionnels sur opérations de gestion	80 119	892 757
-Produits exceptionnels sur opérations en capital	550 000	11 694
-Reprises sur provisions et transferts de charges	483 921	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>1 114 040</b>	<b>904 451</b>
-Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	520 587	39 601
-Charges exceptionnelles sur opérations en capital	158 578	167 430
-Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	21 058	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>700 223</b>	<b>207 031</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>413 817</b>	<b>697 420</b>
-Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
-Impôt sur les bénéfices (X)	-360 366	-262 849
<b>PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>6 774 211</b>	<b>7 833 992</b>
<b>CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>8 973 676</b>	<b>7 998 754</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-2 199 465</b>	<b>-164 762</b>



**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 8 933 987.88 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -2 199 464.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Cession de la filiale japonaise

La société ALPHA MOS a cédé 100% de sa participation dans la filiale japonaise en date du 2 janvier 2017. Cette vente a généré une plus-value de 468 K€ comptabilisée en résultat exceptionnel dans les comptes sociaux.

Le prix de cession (550 K€) a fait l'objet d'un crédit vendeur consenti par ALPHA MOS. L'échéancier est le suivant :

- 220 K€ ont été encaissés le jour de la transaction ;
- 220 K€ ont été encaissés en janvier 2018 ;
- 110 K€ seront encaissés en janvier 2019.

Parallèlement, il a été conclu un accord de distribution commerciale à long terme entre les deux sociétés. En vertu de cet accord, la société japonaise continuera de distribuer pendant une période de cinq (5) ans les solutions d'ALPHA MOS. Cette filiale réalisait les années passées un chiffre d'affaires pour moitié généré par des solutions ALPHA MOS, et pour l'autre moitié à travers des produits de négoce.

Procédures judiciaires

Par jugement du 5 janvier 2017, le tribunal de commerce de Toulouse a constaté le désistement d'instance et d'action de Monsieur Jean Christophe MIFSUD contre la société ALPHA MOS.

Sortie capitalistique de DMS

Le 26 juin 2017, l'actionnaire DMS a cédé l'ensemble de ses participations dans ALPHA MOS représentant environ 42,94 % de son capital et 49,98% (avant perte des droits de vote doubles) de ses droits de vote, aux sociétés AMBROSIA INVESTMENTS et JOLT CAPITAL.

A l'issue de l'acquisition, JOLT et AMBROSIA détenaient chacun 11 564 915 actions et 11 564 915 droits de vote représentant, pour chacun, 34,5% du capital et 33,6% des droits de vote d'ALPHA MOS.

Modifications corrélatives du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du 26 juin 2017 a constaté les changements suivants en ce qui concerne la gouvernance de la société ALPHA MOS :

- Démission de M. Jean RINGOT de ses fonctions d'administrateur en date du 15 juin 2017, remplacé pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'au 31 décembre 2020, par la société AMBROSIA INVESTMENTS AM, SARL de droit luxembourgeois, sis 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représentée par Adrien TARDY.

SELARL D.D.A

Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ

45, rue Jérémie Bentham

Parc de l'Aéroport

34473 PEROLS CEDEX

RCS 382 882 066



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

- Démission de Mme Sec-Nuan SIMONYI de ses fonctions d'administratrice en date du 15 juin 2017.
- Démission de M. Jean-Paul ANSEL de ses fonctions d'administrateur, de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général d'ALPHA MOS en date du 26 juin 2017.
- Nomination de M. Laurent SAMAMA aux fonctions de Président du Conseil d'administration en remplacement de M. Jean-Paul ANSEL démissionnaire, et pour une durée allant jusqu'à la prochaine réunion d'Assemblée Générale.
- Nomination de Hervé MARTIN aux fonctions de Directeur Général d'ALPHA MOS en remplacement de M. Jean-Paul ANSEL démissionnaire, pour une durée de quatre ans.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 septembre 2017, Madame Pascale PIQUEMAL a été nommée administrateur indépendant.

Le 19 décembre 2017 Monsieur Olivier SICHEL, administrateur indépendant au sein du Conseil d'administration d'Alpha MOS, a informé le Conseil d'Administration de sa décision de mettre un terme à ses fonctions avec effet au 19 décembre 2017, en raison de sa nomination en tant que Directeur Général adjoint de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

#### Offre publique d'achat

JOLT CAPITAL et AMBROSIA INVESTMENTS se sont déclarés agissant de concert vis-à-vis d'ALPHA MOS. Les membres du concert détiennent ensemble 69% du capital et 67,2% des droits de vote d'ALPHA MOS. Suite à ce changement d'actionariat et conformément à la réglementation, JOLT CAPITAL et AMBROSIA INVESTMENTS ont déposé conjointement le 1er septembre 2017 un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur l'ensemble des actions d'ALPHA MOS non détenues par eux.

JOLT CAPITAL et AMBROSIA INVESTMENTS ont indiqué ne pas avoir l'intention de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire ni la radiation de la cotation d'ALPHA MOS s'ils venaient à détenir plus de 95% du capital et des droits de vote à l'issue de l'offre.

L'Offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ALPHA MOS s'est déroulée du 21 septembre 2017 au 4 octobre 2017.

À l'issue de cette offre publique, JOLT CAPITAL et AMBROSIA INVESTMENTS détiennent chacun 39,56% du capital et 37,76% des droits de vote d'ALPHA MOS.

Le concert composé de JOLT CAPITAL et AMBROSIA INVESTMENTS vis-à-vis d'ALPHA MOS, détient 79,11% du capital et 75,52% des droits de vote d'ALPHA MOS.

À la date du présent document, le concert composé de JOLT CAPITAL et AMBROSIA INVESTMENTS vis-à-vis d'ALPHA MOS, détient 79,11% du capital et 73,40% des droits de vote d'ALPHA MOS.

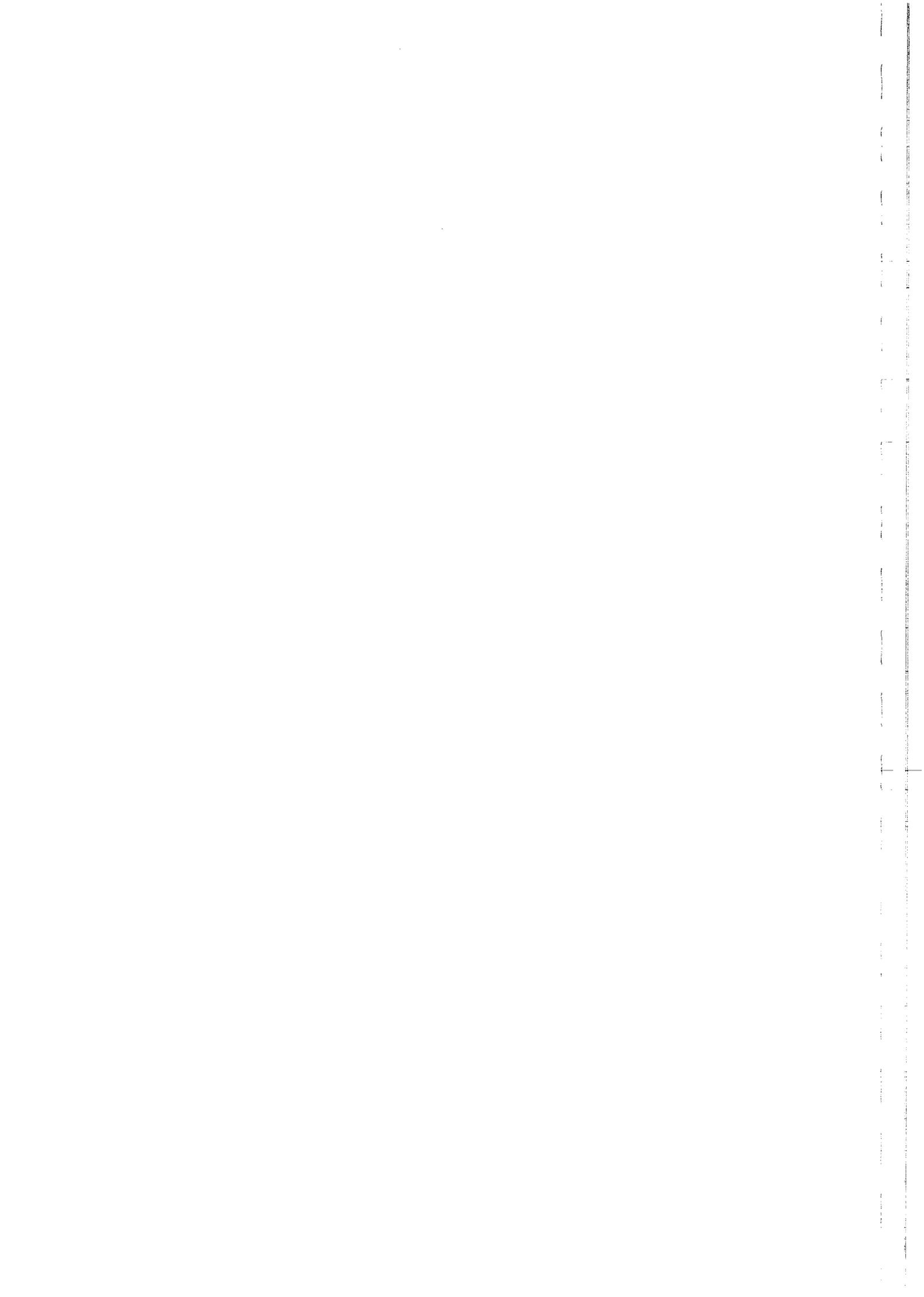
#### Changement du siège social

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2017 le siège social a été transféré du 20, Avenue Didier Daurat (31400) TOULOUSE au 4, rue Brindejonc des moulinais - Immeuble le Columbus (31500) TOULOUSE.

#### Instauration de Comités

Un comité d'audit et un comité des rémunérations ont été mis en place.

**SELARL D.D.A**  
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ  
45, rue Jérémy Bentham  
Parc de l'Aéroport  
34473 PEROLS CEDEX  
RCS 382 882 066



Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie depuis juillet 2017

Cette stratégie consiste en :

- La poursuite du recentrage des efforts de développement technologiques et commerciaux autour des solutions : nez (Heracles), langue (Astree) et oeil électronique (Iris), avec notamment :
  - L'amélioration des analyseurs existants destinés aux laboratoires des industriels ;
  - Le développement d'analyseurs adaptés destinés aux lignes de production des industriels.
- Le recentrage des activités autour des secteurs : agro-alimentaire, boisson, et emballage ;
- L'abandon définitif de la gamme destinée aux problématiques environnementales (RQ Box) ;
- La poursuite du développement technologique et commercial de solutions de nez électroniques miniaturisés de type nano capteurs sensoriels d'ALPHA MOS pour des applications à destination du grand public et des systèmes de surveillance des paramètres médicaux ;
- L'arrêt de l'activité de prestations de services d'analyse pures en laboratoire chez ALPHA MOS ;
- La mise en place d'un comité de pilotage et de gestion des projets de développements qui se réunit une fois par mois ;
- La mise en place d'outils de gestion permettant d'avoir une meilleure prédictibilité de l'activité commerciale et des flux de trésorerie.

Revue du business model Chine

Le Business Model d'AM CHINA a fait l'objet d'une évolution par l'intermédiaire de la mise en place du système "cost plus".

La filiale chinoise d'ALPHA MOS est située à SHANGHAI. Elle rassemble des équipes commerciales et de support technique ainsi qu'un laboratoire.

Elle n'a pas d'activité de vente et n'a donc pas de ressources financières propres.

C'est la raison pour laquelle il a été décidé de mettre en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 une refacturation de la Chine vers la France avec une marge de 15% par rapport aux coûts que cette filiale engage.

Dans le même temps et afin de restaurer sa situation financière, il a également été décidé de faire deux abandons sur les créances dues par la Chine à la France de 655 K€ sur le premier semestre et de 444 K€ sur le second semestre 2017. Ces abandons de créances impactent le résultat financier de - 1 099 K€ et diminuent la créance en immobilisations financières du même montant.

Evolution du plan de continuation

Le 25 octobre 2016, le Tribunal de commerce de Toulouse a validé la modification substantielle du plan de continuation de la société ALPHA MOS, laissant le choix à ses créanciers entre trois options : règlement immédiat de 30% de la somme restant due, règlement de 50% de la somme restant due en deux annuités et poursuite des règlements.

Au 31 décembre 2017, la dette liée au plan de continuation inscrite au passif du bilan est de 1 895 K€, de laquelle il faut déduire 54 K€ déjà décaissés en décembre 2017 en attente d'affectation aux créanciers par le commissaire à l'exécution du plan.

Les échéances restant à décaisser au titre du plan pour un total de 1 841 K€ se répartissent comme suit :

- A moins d'1 an : 209 K€ ;
- De 1 à 5 ans : 1 352 K€ ;
- A plus de 5 ans : 280 K€.



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Le conseil d'administration de la société ALPHA MOS du 27 mars 2018, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 août 2016 (16<sup>ème</sup> résolution) a décidé de procéder à une augmentation du capital de la Société en numéraire par voie de versement en espèces avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant nominal total de 5 022 820,80 euros, consistant en l'émission de 12 557 052 actions nouvelles de 0,20 euro de valeur nominale chacune.

Les actions seront émises au prix unitaire de 0,40 euro, soit 0,20 euro de valeur nominale et 0,20 euro de prime d'émission, correspondant à un montant total brut de l'augmentation de capital, prime incluse, de 5 022 820,80 euros.

Le conseil d'administration a pris acte d'engagements irrévocables de souscription en date du 27 mars 2018. En effet le FPCI JOLT TARGETED OPPORTUNITIES représenté par sa société de gestion JOLT CAPITAL et la AMBROSIA INVESTMENTS AM, actionnaires de contrôle de la Société se sont engagés à souscrire, à titre irréductible et réductible, à hauteur de 50 % de l'émission chacun, soit 100 % de l'émission ensemble.

Après visa favorable de l'AMF, la période de soucription pour l'augmentation de capitale sera ouverte du 9 avril 2018 au 23 avril 2018.

**CONTINUITÉ D'EXPLOITATION**

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation, principe soutenu par l'augmentation de capital en cours.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

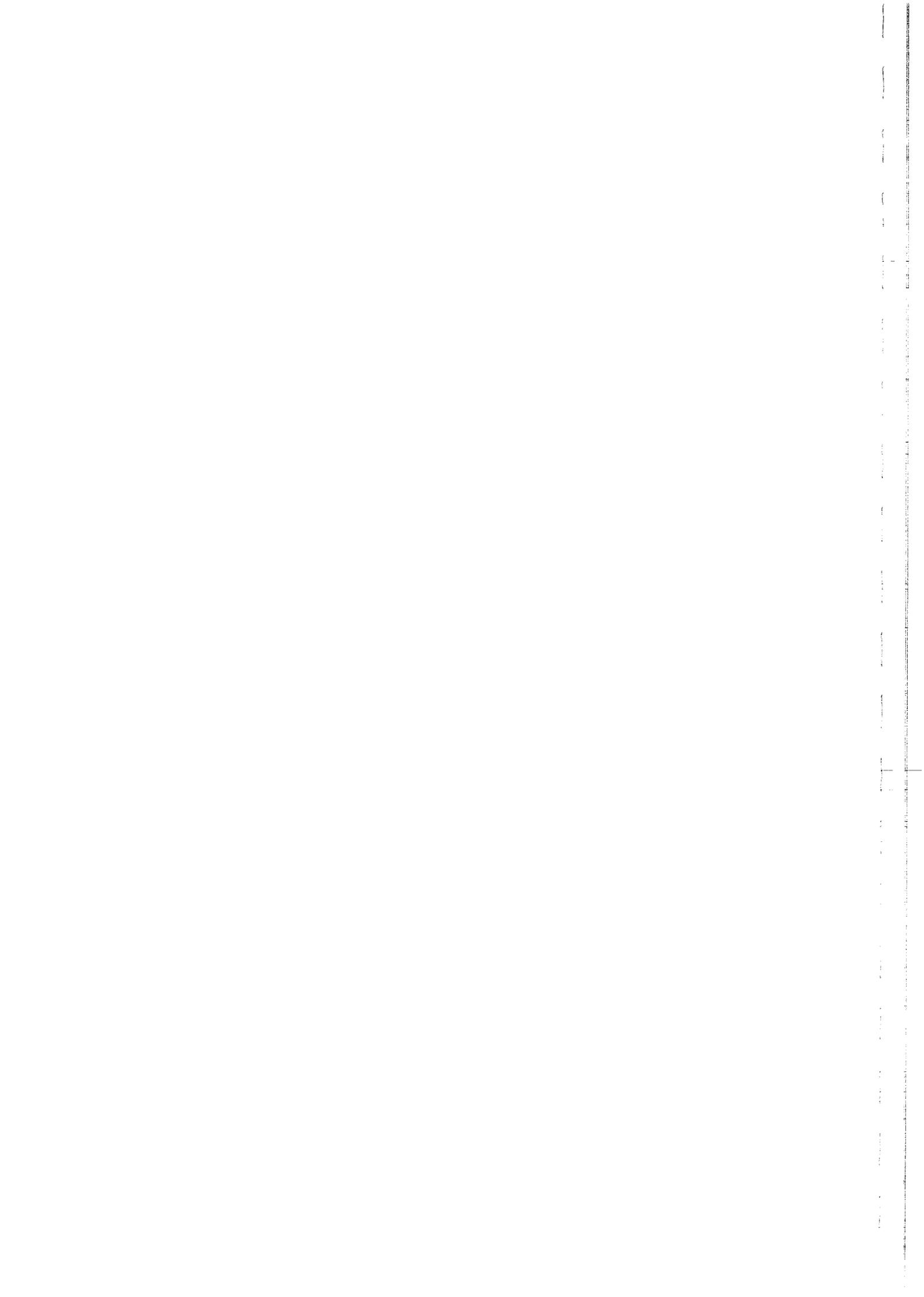
Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

ALPHA MOS immobilise ses frais de développement selon la méthode préférentielle, telle que préconisée par le règlement sur les actifs (CRC 2004-06), dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation imposés par la réglementation. Les frais de recherche et développement sont activés au terme de chaque semestre civil en immobilisations en cours.

ALPHA MOS respecte les six critères d'activation des immobilisations incorporelles suivants : faisabilité technique



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

nécessaire à l'achèvement ; intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ; capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ; démonstration d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ; disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles en cours sont transférées en immobilisations incorporelles à compter de la commercialisation de la technologie. Dès lors un amortissement est comptabilisé sur une durée de 5 ans.

Les postes de frais de développement ne respectant plus les critères d'activation et donc ne répondant plus à la définition d'un actif incorporel sont sortis le cas échéant de l'actif immobilisé.

**Durées d'amortissements des immobilisations incorporelles :**

- Les frais de recherche et développement sont amortis sur 5 ans ;
- Les concessions brevets et droits similaires sont amortis sur 10 ans ;
- Les autres immobilisations incorporelles sont amorties de 1 à 3 ans.

**Fonds de commerce :**

Le fonds de commerce (déprécié en totalité au 31/12/2016) qui correspondait au mali technique dégagé lors de la fusion-absorption de la société PERICHROM, filiale à 100%, réalisée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011 avec effet rétroactif au 1er octobre 2010, a été sorti des immobilisations incorporelles.

**Immobilisations corporelles**

**Méthode de décomposition des immobilisations :**

La méthode de comptabilisation par composants est appliquée aux immobilisations.

**Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévu :

- Installations techniques	3 à 10 ans
- Pilotes et prototypes	3 ans
- Mobilier	1 à 10 ans
- Mat bureau et informatique	1 à 10 ans
- Mat transport	3 ans

**Immobilisations financières**

**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

**SELARL D.D.A**

Andenne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ

45, rue Jérémy Bentham

Parc de l'Aéroport

34473 PEROLS CEDEX

RCS 382 882 066



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le groupe qui est déterminée selon une approche multicritères, tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

**Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

Les titres de participation des filiales figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition qui englobe le prix d'achat des actions et l'ensemble des frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

- Les titres ALPHA MOS USA d'une valeur brute de 2 072 K€ sont totalement dépréciés à la clôture de l'exercice.

- Les titres ALPHA MOS SHANGHAI d'une valeur brute de 109 K€ sont totalement dépréciés à la clôture de l'exercice.

- Les titres BOYD SENSE d'une valeur brute de 73 K€ sont totalement dépréciés à la clôture de l'exercice.

- Les titres ALPHA MOS UK (valeur brute : 127€) totalement dépréciés à la clôture précédente ont été sortis.

- Les titres ALPHA MOS JAPAN (valeur brute : 82 K€) ne faisant pas l'objet de dépréciation à la clôture précédente, ont été vendus pour 550K€.

Dans le cas de situations nettes négatives, les titres de participation sont dépréciés en totalité.

Les prêts, comptes-courants, créances sont dépréciés par ordre de liquidité décroissant à hauteur de la quote-part de la situation nette négative des filiales. Une provision est constituée si la situation nette négative va au-delà des actifs énoncés ci-dessus.

**Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

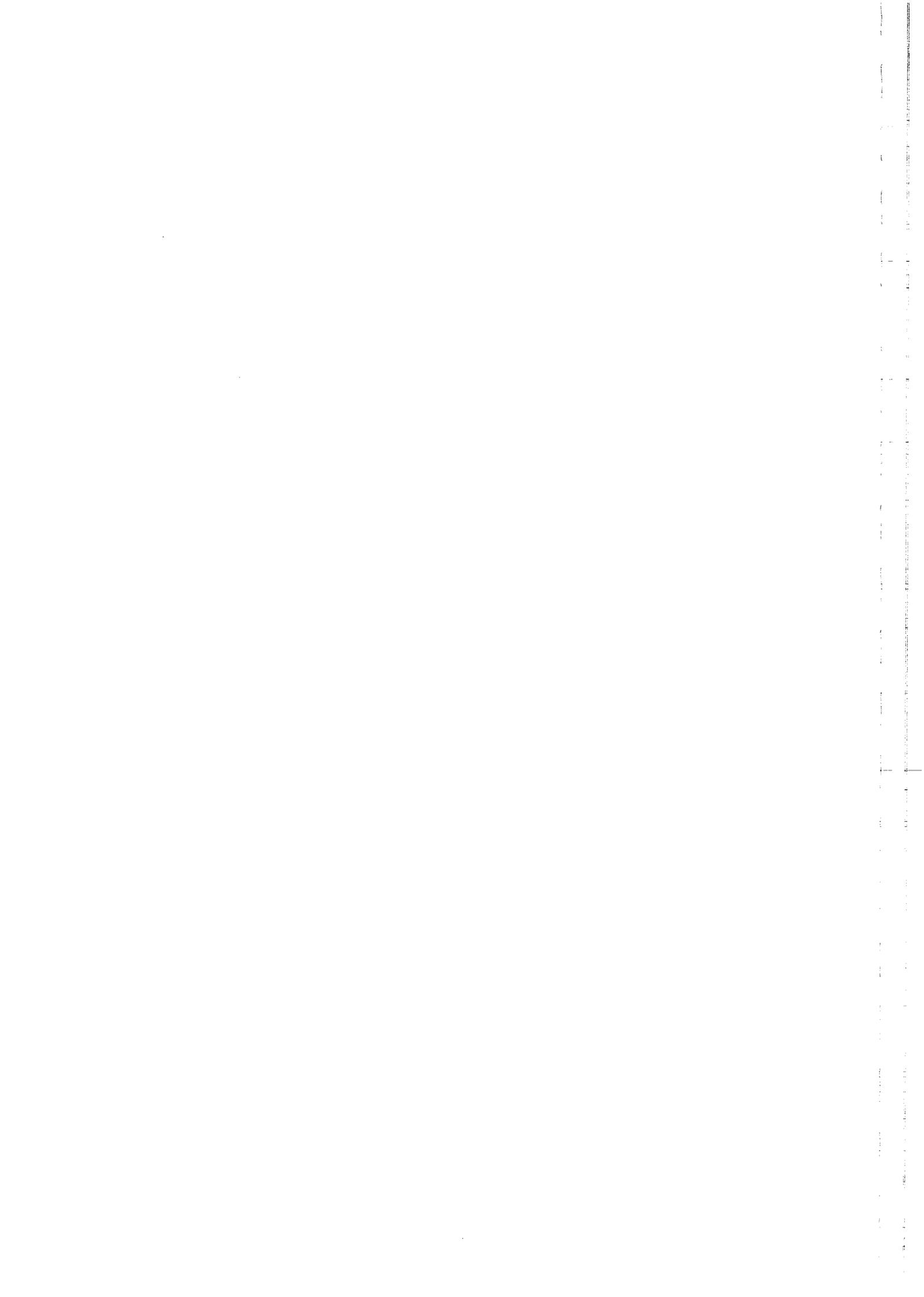
L'évaluation des dépréciations des stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le groupe.

La valorisation des stocks ne comprend pas les charges indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée sur une analyse individuelle du risque de contrepartie à la date de clôture.



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

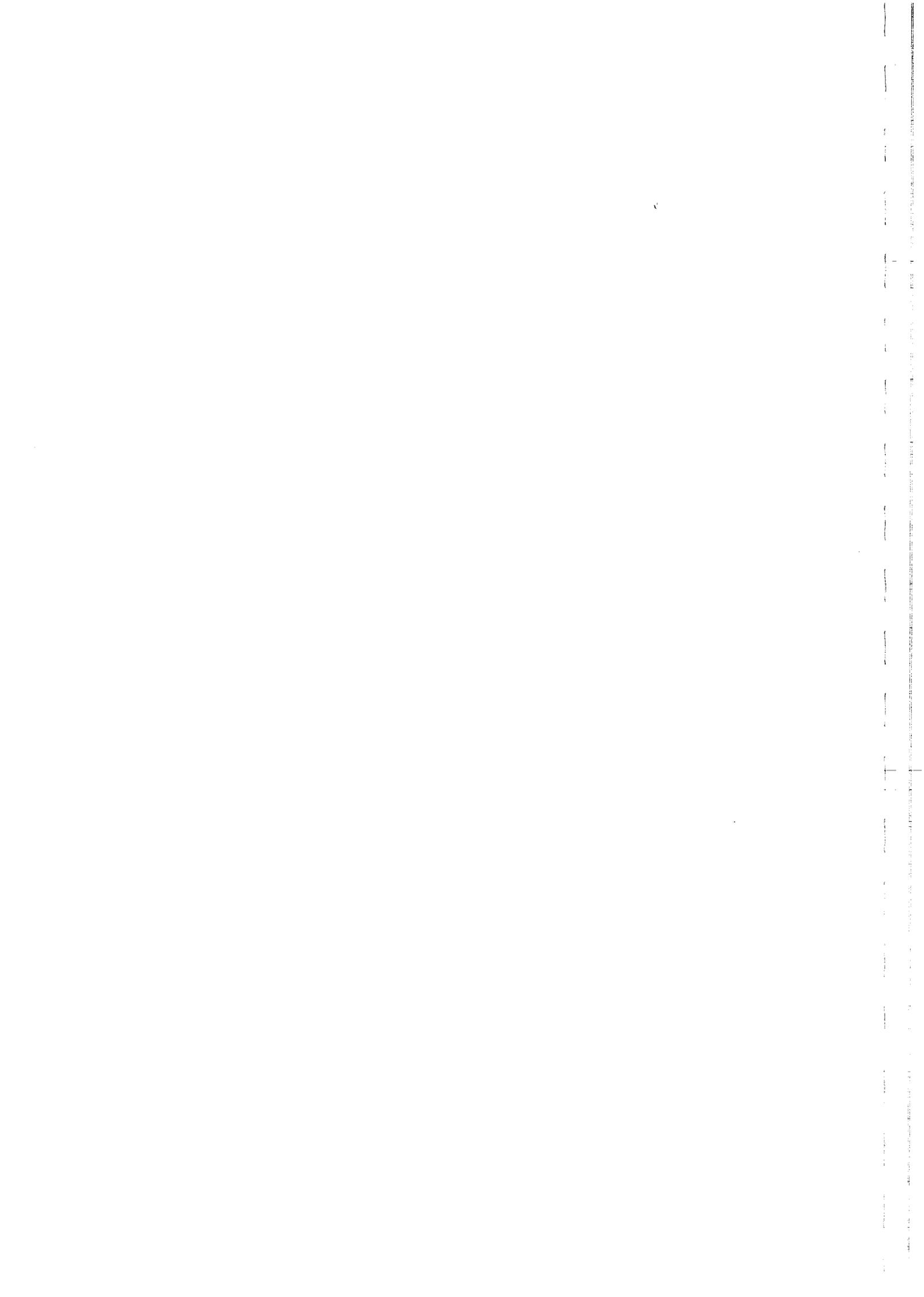
Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Changement de méthode comptable**

En application du règlement ANC n°2015-05, le résultat de change est désormais enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le poste gains et pertes de changes apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunts bancaires en devises, liquidités en devises...).

Suite au changement de méthode réalisé sur 2017, le bilan d'ouverture (31/12/2016) aurait été le suivant :

	2016	2016 corrigé	2017	Var
Résultat d'exploitation	- 191 511	- 171 364	- 2 582 916	1407%
Résultat financier	- 933 521	- 953 668	- 390 732	-59%



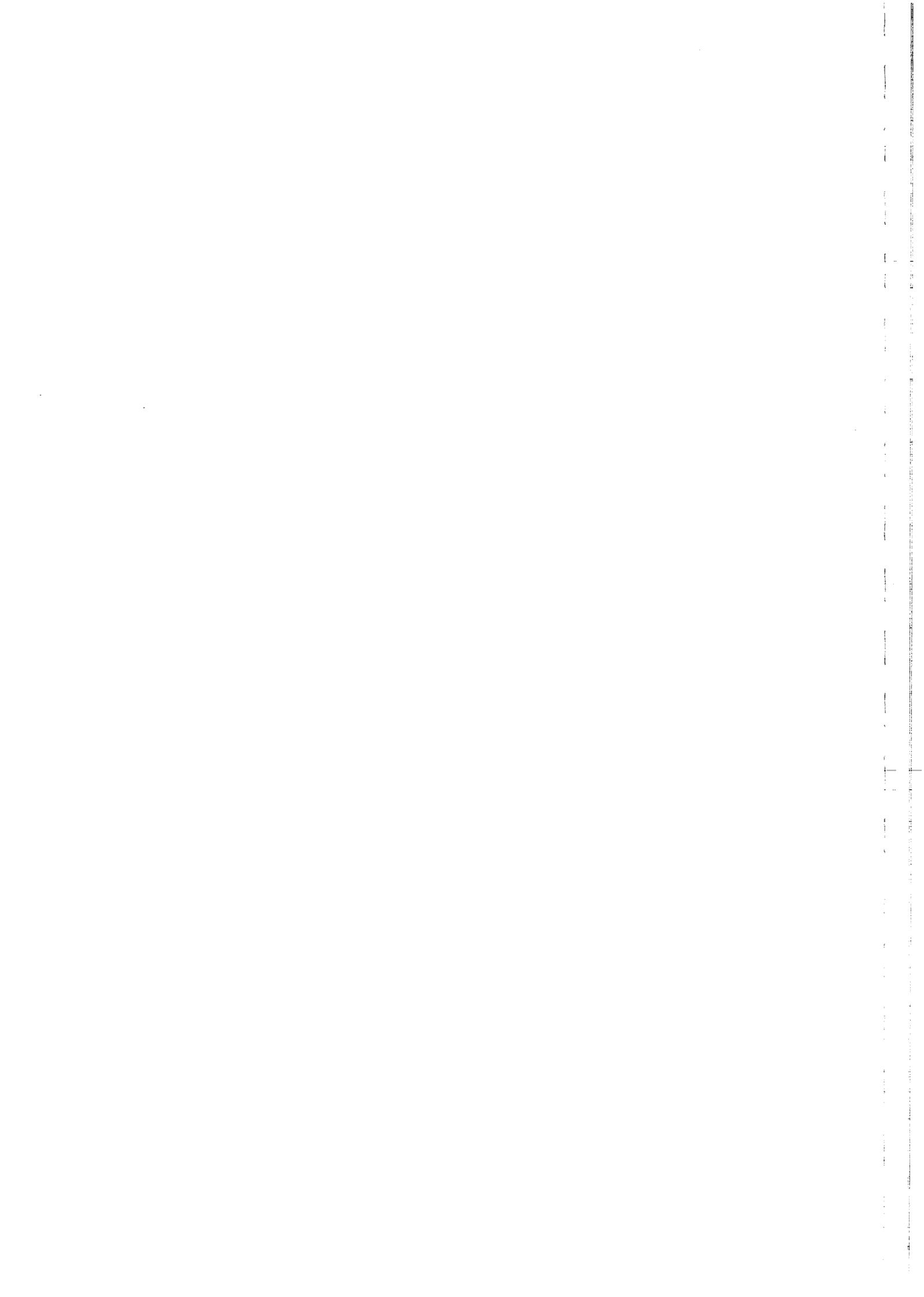
## ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>	<b>619 303</b>		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	<b>2 760 082</b>		<b>782 776</b>
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
	Instal.géné., agencets & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		891 060	57 722
	Instal. gén., agencets & aménagts divers		213 633	86 103
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	6 290	10 423
Matériel de bureau & info., mobilier		152 545		
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours			17 551	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL III</b>		<b>1 263 528</b>		<b>171 798</b>
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	2 328 003		8 839
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	4 303 038		552 870
<b>TOTAL IV</b>		<b>6 631 041</b>		<b>561 709</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>11 273 954</b>		<b>1 516 283</b>

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation léga Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. <b>TOTAL I</b>			<b>619 303</b>	
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		<b>584 187</b>	<b>2 958 671</b>	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.				948 782
	Ins. gal. agen. amé. div.			197 988	101 748
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			6 290
Mat.bureau, info., mob.				162 968	
Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours				17 551	
Avances et acomptes					
<b>TOTAL III</b>			<b>197 988</b>	<b>1 237 338</b>	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		82 530	2 254 312	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		1 533 746	3 322 162	
<b>TOTAL IV</b>			<b>1 616 276</b>	<b>5 576 474</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>2 398 451</b>	<b>10 391 786</b>	

**SELARL D.D.A**  
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ  
45,rue Jérémy Bentham  
Parc de l'Aéroport  
34473 PEROLS CEDEX  
RCS 382 882 066



## ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL</b>		<b>619 303</b>			<b>619 303</b>
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>		<b>382 938</b>	<b>50 231</b>	<b>81 720</b>	<b>351 449</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		754 421	39 650	252	793 818
Autres immos corporelles		176 851	31 122	197 988	9 985
Inst. générales agencem. amén. div		3 544	2 097		5 641
Matériel de transport		134 984	13 041		148 025
Mat. bureau et informatique, mob.					
Emballages récupérables divers					
<b>TOTAL</b>		<b>1 069 800</b>	<b>85 910</b>	<b>198 240</b>	<b>957 469</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 072 041</b>	<b>136 140</b>	<b>279 960</b>	<b>1 928 221</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements <b>TOTAL</b>							
Immob. incorporelles <b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corporelles	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

SELARL D.D.A  
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ  
45, rue Jérémy Bentham  
Parc de l'Aéroport  
34473 PEROLS CEDEX  
RCS 382 882 066



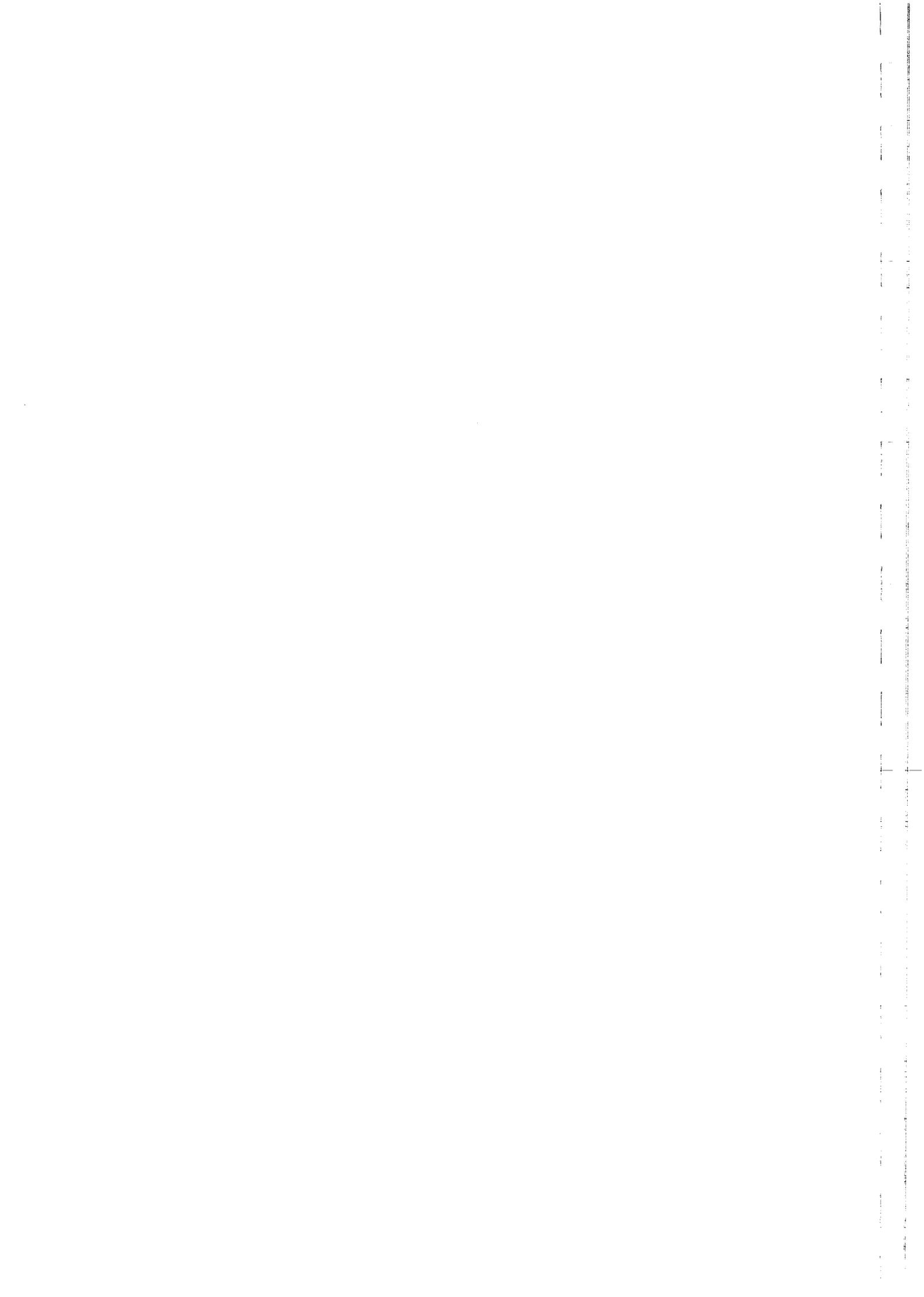
## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
	<b>TOTAL I</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change	36 825	139 282		176 107	
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges						
	<b>TOTAL II</b>	<b>36 825</b>	<b>139 282</b>		<b>176 107</b>	
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles	483 921		483 921	
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation	2 245 600	8 839	127	2 254 312
		- autres immobs financières	3 753 595	64 939	1 003 314	2 815 221
	Sur stocks et en cours	517 428	18 475	154 651	381 252	
	Sur comptes clients	466 267	438 106	288 345	616 028	
Autres provisions pour dépréciation	1 361 342	54 283		1 415 625		
	<b>TOTAL III</b>	<b>8 828 153</b>	<b>584 642</b>	<b>1 930 357</b>	<b>7 482 437</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>8 864 978</b>	<b>723 924</b>	<b>1 930 357</b>	<b>7 658 544</b>	
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		456 581	442 996		
	- financières		267 343	1 003 440		
	- exceptionnelles			483 921		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée						

**SELARL D.D.A**  
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ  
45, rue Jérémy Bentham  
Parc de l'Aéroport  
34473 PEROLS CEDEX  
RCS 382 882 066



## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (9)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avances demandés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>Filiales et participations (1)</b>										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (3) (4)</b>										
<b>1. Filiales (&gt; 50% du capital détenu par la société)</b>										
BOYDSENSE - SAN BRUNO - USA -	93 328	-1 904 633	85,71	73 444		1 592 853		66 122	-633 000	
<i>Observations</i>	Provision sur prêt	1 592 853 €								
ALPHA MOS TRADING COMPANY LTD - SHANGAI -	1 002 000	-7 469 928	100,00	109 300		761 446		710 000	394 000	
<i>Observations</i>	Provision sur prêt	443 338 €								
ALPHA MOS AMERICA - NEW JERSEY - USA -	2 114 779	-4 296 141	100,00	2 071 568		2 132 432		1 142 268	-411 000	
<i>Observations</i>	Provision sur prêt	2 132 432 €								
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
<b>1. Filiales non reprises au § A :</b>										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
<b>2. Participations non reprises au § A :</b>										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Indiquer la valeur d'origine écoulée un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société soumise à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globaux (a) Filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Exemple - ANIBL - Fiscal - 15/04/2018



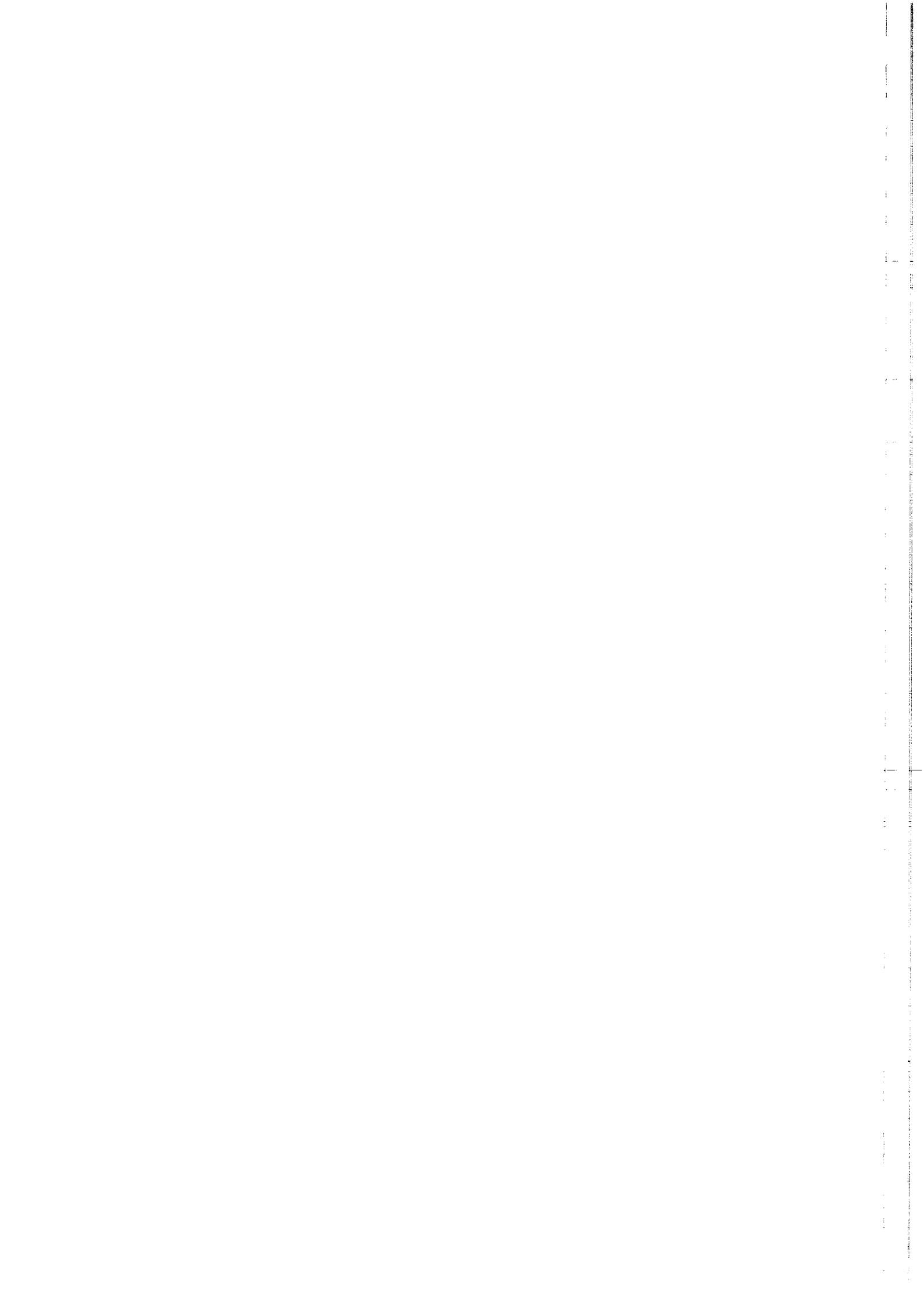
## ETAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	3 210 074		3 210 074
	Autres immobilisations financières	112 087		112 087
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	30 302		30 302
	Autres créances clients	1 957 381	1 371 279	586 101
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	7 329	7 329	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 632	11 632	
	Etat & autres coll. publiques	404 577	404 577	
	Impôts sur les bénéfices	210 491	210 491	
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 000	4 000	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 353 402		1 353 402
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	333 578	223 578	110 000	
Charges constatées d'avance	62 290	62 290		
<b>TOTAUX</b>		<b>7 697 142</b>	<b>2 295 176</b>	<b>5 401 967</b>
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice	520 171	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	384 852	
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

**SELARL D.D.A**  
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ  
45,rue Jérémy Bentham  
Parc de l'Aéroport  
34473 PEROLS CEDEX  
RCS 382 882 066



**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	62 290
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>62 290</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	334 113
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>334 113</b>

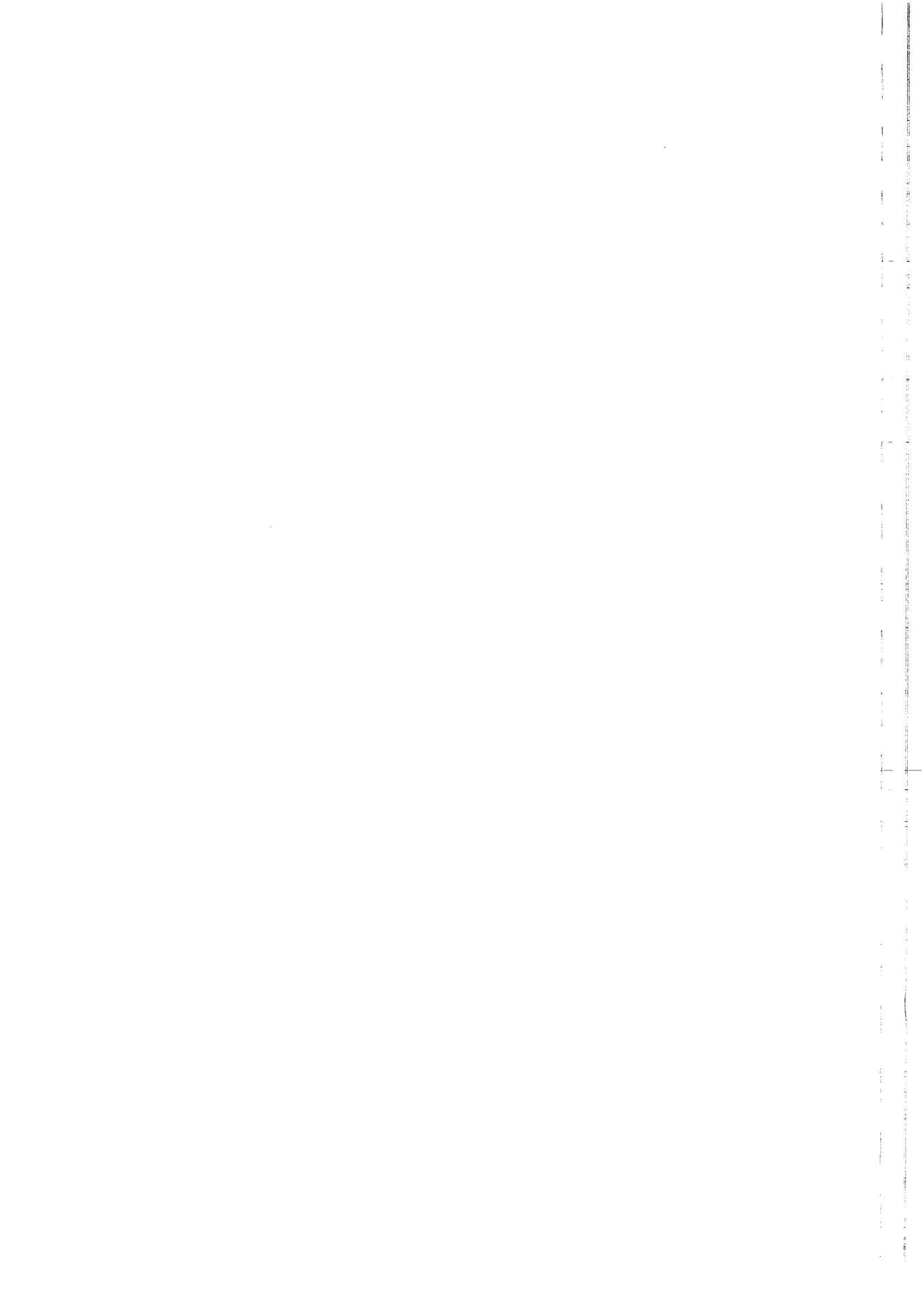


6700219 - S.A. ALPHA MOS  
**CAPITAUX PROPRES**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	<b>NOMBRE</b>	<b>VALEUR NOMINALE</b>
Titres composant le capital social au début de l'exercice	33 485 474.00	0.20
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	33 485 474.00	0.20



## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	6 697 095			6 697 095
Primes liées au capital social	5 616 665		1 187	5 615 478
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	3 811			3 811
Réserves indisponibles	40 839			40 839
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	-5 939 511	-164 762		-6 104 274
Résultat de l'exercice	-164 762	-2 199 465	-164 762	-2 199 465
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>6 254 136</b>	<b>-2 364 227</b>	<b>-163 576</b>	<b>4 053 485</b>

**SELARL D.D.A**  
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ  
45, rue Jérémy Bentham  
Parc de l'Aéroport  
34473 PEROLS CEDEX  
RCS 382 882 066

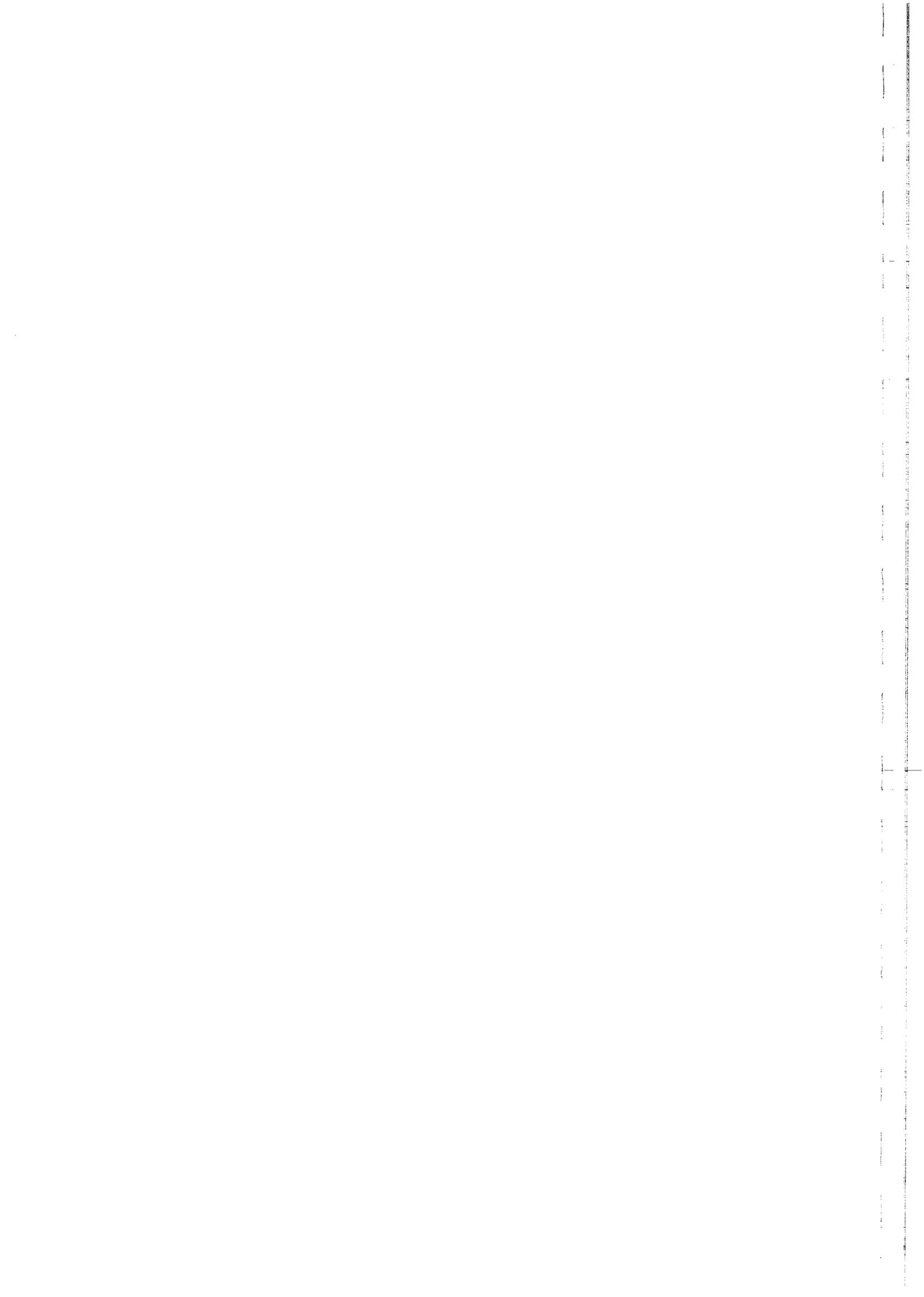


## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	543 926	57 254	403 025	83 647
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		528 602	52 860	393 974	81 768
Fournisseurs & comptes rattachés		1 746 713	1 658 435	73 105	15 173
Personnel & comptes rattachés		171 652	171 652		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		635 524	241 315	326 765	67 444
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	1 978	1 978		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	227 363	141 759	70 891	14 713
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		25 851	25 851		
Groupe & associés (2)		3 516			3 516
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		154 563	154 563		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		32 569	32 569		
<b>TOTAUX</b>		<b>4 072 259</b>	<b>2 538 237</b>	<b>1 267 760</b>	<b>266 261</b>
Révois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	251 840			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				



**COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	32 569
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>32 569</b>

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 298
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	243 337
Dettes fiscales et sociales	489 109
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 851
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>759 595</b>

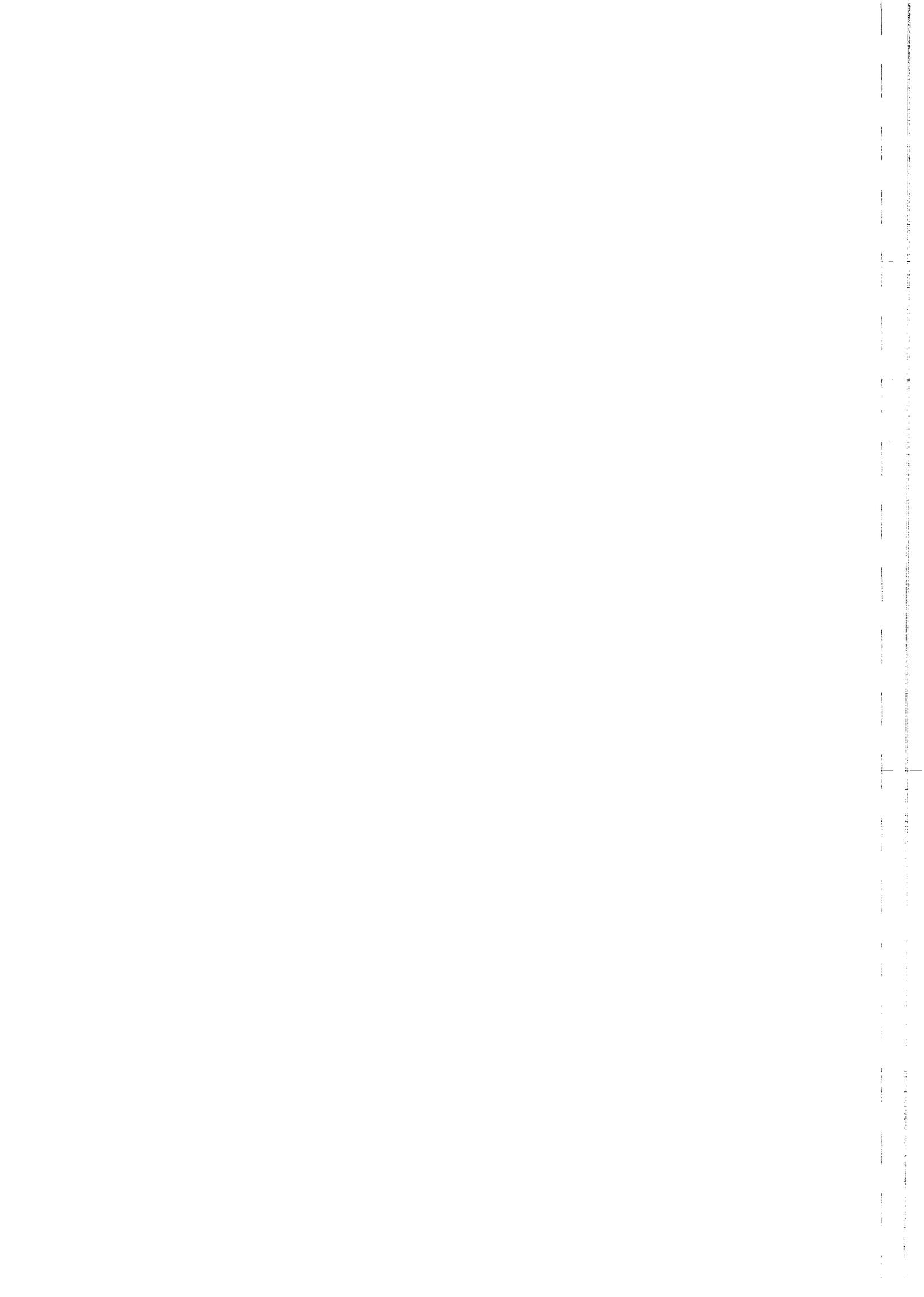


**CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE)**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 44 211 E.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).



**ENGAGEMENTS**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 111 317.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.30 %

Table de mortalité TH/TF 00-02

Départ volontaire à 67 ans

Hypothèses de calcul :

- Convention collective de la métallurgie ;
- Turn over faible ;
- Evolution des salaires : 1%.

L'engagement retraite ne fait pas l'objet d'une couverture sur un contrat IFC.

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
LCL (Prêt) Nantissement titres	45 000					45 000
<b>TOTAL (1)</b>	<b>45 000</b>					<b>45 000</b>
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>45 000</b>					<b>45 000</b>

**SELARL D.D.A**  
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ  
45,rue Jérémy Bentham  
Parc de l'Aéroport  
34473 PEROLS CEDEX  
RCS 382 882 066



**ENGAGEMENTS**

Du 31/01/2017 au 31/12/2017

**ENGAGEMENTS REÇUS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
<i>Prêt LCL (300 K€) Garantie OSEO sur 60%</i>	180 000					180 000
<i>Prêt OSEO (150 K€) Garantie Fonds International</i>	90 000					90 000
<i>Location Informatique BNP</i>	102 000					102 000
<b>TOTAL</b>	<b>372 000</b>					<b>372 000</b>

**SELARL D.D.A**

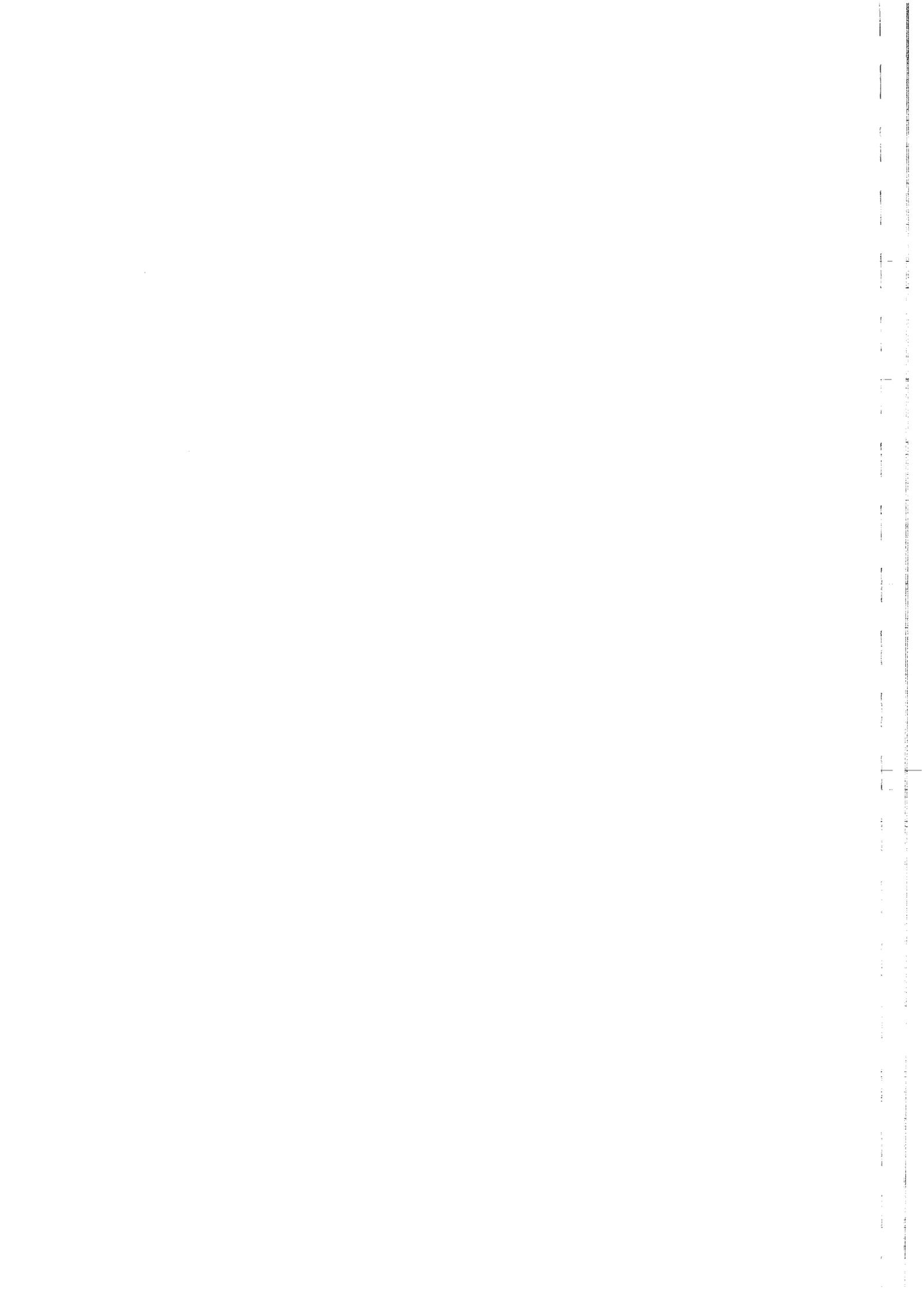
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ

45, rue Jérémy Bentham

Parc de l'Aéroport

34473 PEROLS CEDEX

RCS 382 882 066



**HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour leurs missions d'audit des comptes statutaires et consolidés, ainsi que de services autres que la certification des comptes s'élèvent à 71,2 K€ dont 53,2 K€ pour Deloitte & Associés (dont 4 K€ au titre de services autres que la certification des compte) et 18 K€ pour SEL D.D.A. (dont 0 K€ au titre de services autres que la certification des comptes).



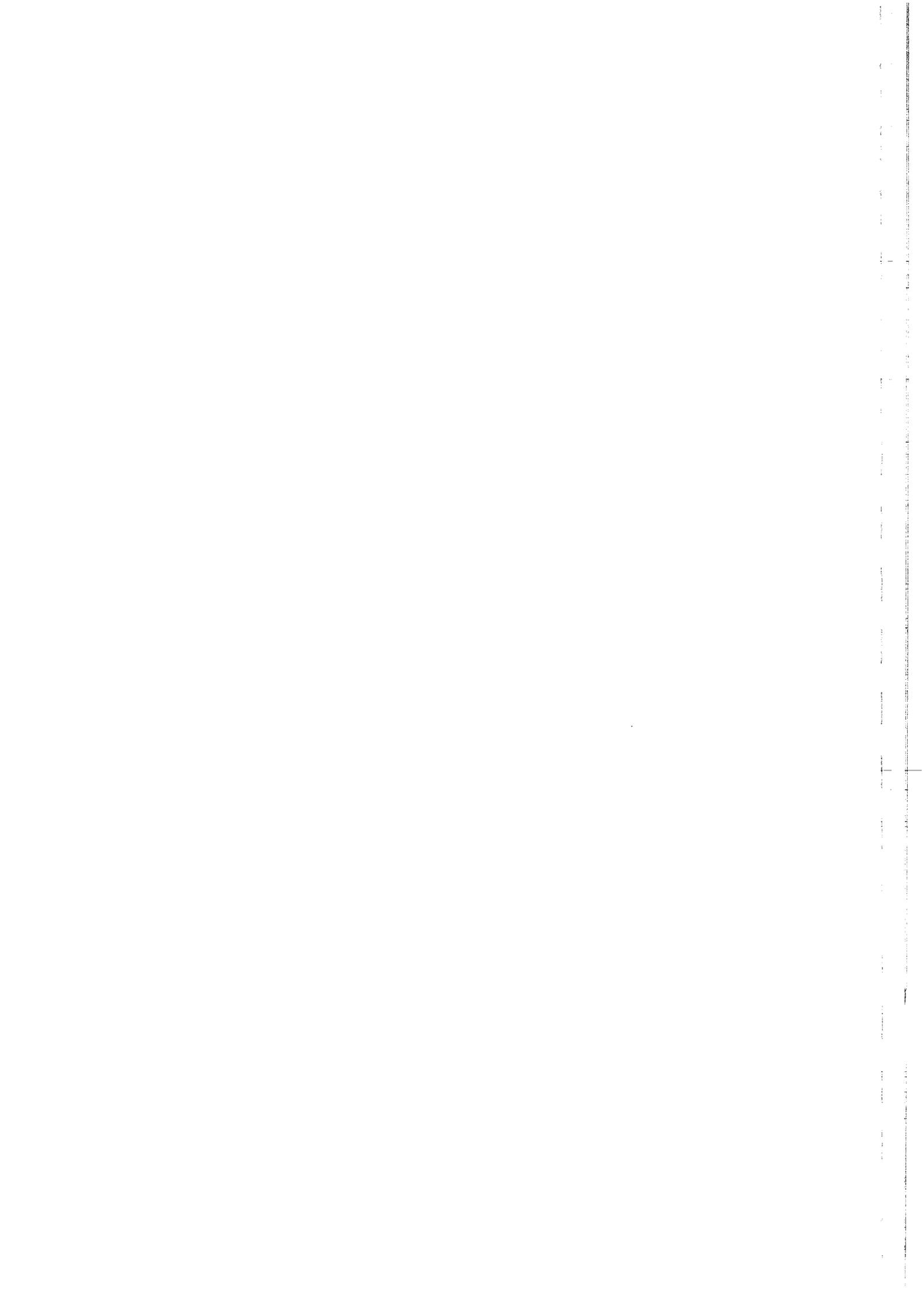
6700219 / S.A. ALPHA MOS  
**LES EFFECTIFS**  
Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

Jetons de présence versés au titre de l'exercice 2017: 75 000 euros.

**LES EFFECTIFS**

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Personnel salarié :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Effectif	33.00	34.00
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



6700219 - S 3 ALPHA MOS  
**CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	215 131	2 980 347	3 195 478
Production vendue de services	136 455	183 706	320 161
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>351 586</b>	<b>3 164 053</b>	<b>3 515 639</b>

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ALPHA MOS se compose principalement de ventes de produits finis (nez électroniques, échantillonneurs...) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est déterminé selon l'incoterm défini contractuellement.

Le chiffre d'affaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement...) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

**EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT**

Après prise en compte du déficit fiscal de la période au 31 décembre 2017, la société dispose de déficits fiscaux à reporter sur les exercices ultérieurs. Les montants de ces déficits est le suivant :

Déficits fiscaux ordinaires : 15 253 K€.

Sur l'exercice 2017, la société ALPHA MOS a constaté en produits les crédits d'impôt suivants :

- CICE : 44 K€ ;
- CIR : 328 K€ ;
- CII : 33 K€.

**SELARL D.D.A**  
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ  
45, rue Jérémy Bentham  
Parc de l'Aéroport  
34473 PEROLS CEDEX  
RCS 382 882 066



**PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Détail charges afférentes à des exercices antérieurs :**

- Créances douteuses pour un total de 10 K€ ;
- Caution SCI emeraude pour 2 K€ ;
- Caution Alpha Mos Chine pour 10 K€ ;
- Reclassement immo en cours en charge pour 14 K€ ;
- Annulation créance prêt pour 1 K€.

**Détail produits afférents à des exercices antérieurs :**

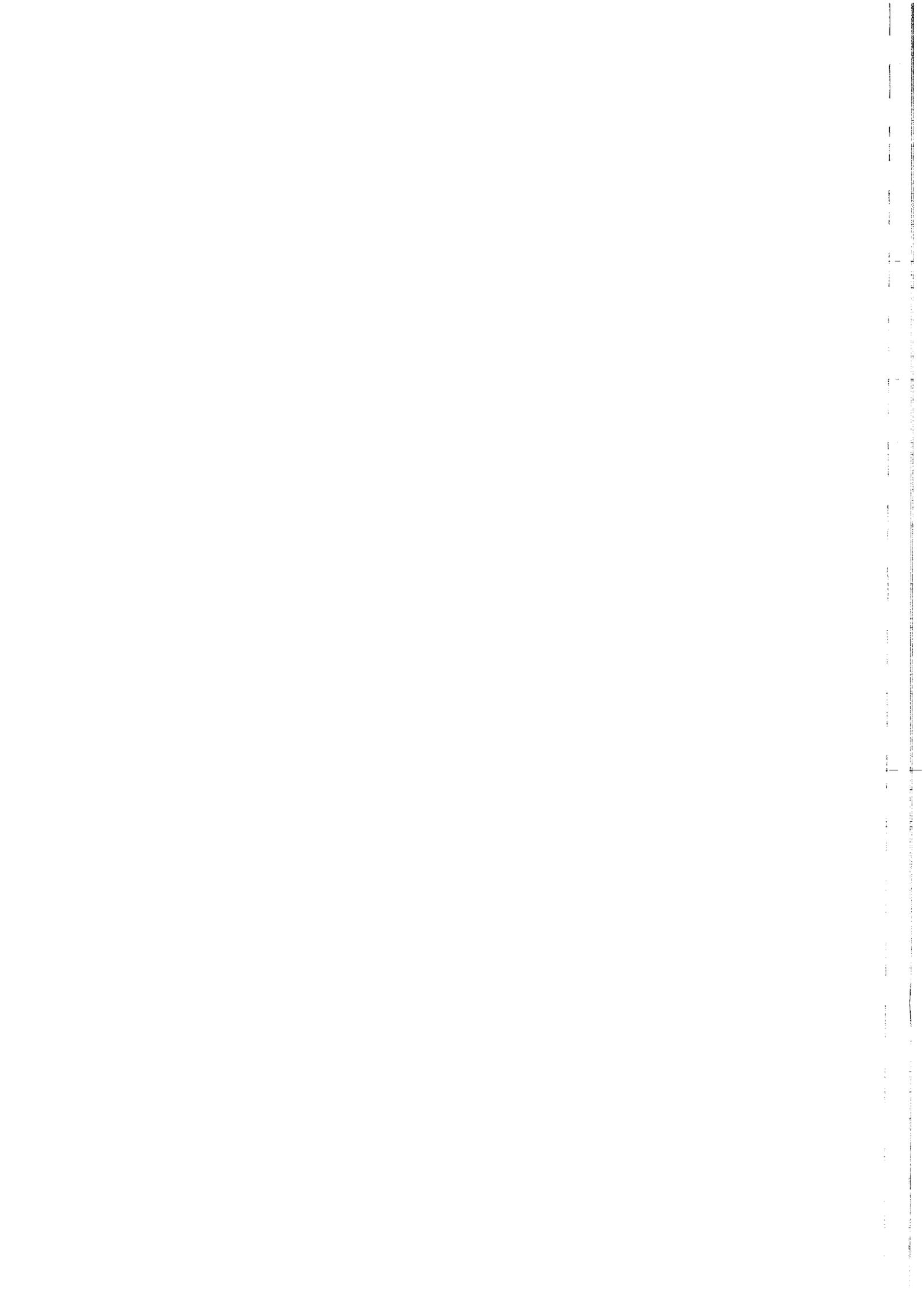
- Regul prêts Astria pour 9 K€.

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Amendes, pénalités	91	
VCEAC Immos Financieres sorties (AM Japan et AM UK)	153 888	
Perte sur abandon brevet	4 689	
Dot sur amort. except. immobil	21 058	
Charges sur exercices antérieurs	36 576	
Perte sur le mali de fusion Périchrom	483 921	
Cession des titres Alpha Mos Japan		550 000
Reprise dép sur le mali de fusion Périchrom		483 921
Extournes de FNP		70 948
Produits sur exercices antérieurs		9 171
<b>TOTAL</b>	<b>700 223</b>	<b>1 114 040</b>

**TRANSFERTS DES CHARGES**

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Transferts de charges divers (remboursements de formations)	5 102		
Avantages en nature	3 444		
<b>TOTAL</b>	<b>8 546</b>		



**Immobilisations incorporelles**Prise en compte des coûts externes de R&D

Les investissements du Groupe faits en R&D portent sur :

- L'amélioration des performances des gammes d'analyseurs commercialisés destinés aux laboratoires des industriels ;
- Le développement d'analyseurs adaptés aux lignes de production des industriels ;
- Le développement de solutions basées sur les micro-capteurs MOS ;
- Les dépôts de brevets.

Selon la nature des projets de R&D, les dépenses correspondantes sont comptabilisées soit en charge dans le compte de résultat, soit en immobilisation incorporelle au bilan.

La société a mis en place au cours de l'année 2017 :

- Un comité de pilotage et de gestion des projets de développements qui se réunit une fois par mois. Ce comité a été mis en place au cours du deuxième semestre de l'année 2017
- Un outil de suivi des temps détaillant ingénieur par ingénieur qu'il soit salarié ou sous-traitant le temps passé projet par projet.

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent sur l'année 2017 à 1 481 K€ contre 1 293 K€ sur l'exercice précédent.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application du règlement CRC 2004-06.

Sur ces 1 481 K€ de dépenses de R&D, 708 K€ ont été comptabilisé en immobilisations incorporelles et la différence, soit 774 K€ ont été comptabilisées en charges dans le compte d'exploitation.

En comptes sociaux, les frais de R&D activés au bilan dont les amortissements n'ont pas démarré s'élèvent à 2 337 K€ au 31 décembre 2017, dont 708 K€ au titre de l'exercice 2017, et correspondent à des projets en cours.

Valorisation des actifs incorporels

La valeur des actifs incorporels de la société au 31 décembre 2017 est de 3 578 K€ et se répartit comme suit :

Frais de développement :	2 956 K€
Brevets :	367 K€
Logiciels :	255 K€
Total :	3 578 K€

**SELARL D.D.A**  
Ancienne SCP DONNADIEU-DEHORS-ALVAREZ  
45, rue Jérémy Bentham  
Parc de l'Aéroport  
34473 PEROLS CEDEX  
RCS 382 882 066

La valeur comptable de ces projets de développement en cours et capitalisés ont fait l'objet d'un test de dépréciation annuel selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur une période de cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la cinquième année au taux de croissance perpétuel à l'infini et l'utilisation d'un taux d'actualisation.

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés sont les suivants :

Taux d'actualisation : 13%  
Taux de croissance à l'infini : 1,5%

La valorisation par actualisation de flux de trésorerie futurs s'appuie sur le plan d'affaires établi par la Société. Le taux de croissance à l'infini est en ligne avec les prévisions de croissance du PIB à 2021 établies par le FMI pour l'Europe.

La valeur terminale est calculée sur un flux normatif post extrapolation et une croissance à l'infini de 1,5% selon la méthode de Gordon Shapiro.

L'analyse de sensibilité sur le taux d'actualisation et le taux de croissance (variation de +/- 1%) a été réalisée et n'a pas fait apparaître de risque particulier sur la valorisation.

### Trésorerie

La situation nette de trésorerie de la société ALPHA MOS au 31 décembre 2017 est de 2 296 K€, incluant une provision sur titres auto détenus de 62 K€, contre 5 771 K€ au 31 décembre 2016, incluant une provision sur titres auto détenus de 59 K€.

La variation négative de la trésorerie est essentiellement due :

- Au niveau important de ressources financières consacrées aux efforts de R&D ;
- A la perte d'exploitation liée notamment à la dégradation de l'activité constatée sur l'exercice 2017.

Les VMP sont intégralement constituées par des titres auto détenus d'une valeur brute de 74 K€, avec une dépréciation de 62 K€. Par conséquent ces derniers ont une valeur nette de 12 K€.

### Périmètre

ALPHA MOS est la société mère de la consolidation comprenant les entités suivantes:

- ALPHA MOS FRANCE ;
- ALPHA MOS AMERICA ;
- ALPHA MOS CHINA ;
- BOYDSENSE.